

**BULLETIN CARTÉSIEN V**

par L'ÉQUIPE DESCARTES (C.N.R.S.)\*

*Bibliographie internationale critique des études cartésiennes pour l'année 1974.*

*An international critical bibliography of Cartesian Studies for 1974.*

Ce cinquième Bulletin Cartésien poursuit le service de l'information commencé en 1972 (Bulletin Cartésien pour l'année 1970, *Archives de Philosophie*, 1972, 35, 2, p. 263-319). Il est consacré en priorité aux études et textes cartésiens publiés en 1974. Mais, pour la cinquième publication, nous avons recensé un certain nombre de titres oubliés les années précédentes et nous assurons le compte rendu de quelques-uns. A l'expérience, l'impossibilité d'atteindre une exhaustivité réelle s'impose davantage, d'autant plus que les appels que nous avons faits plusieurs fois auprès des auteurs n'ont jusqu'ici pas eu de véritables résultats.

**PROPOS DE BIBLIOGRAPHIE MATÉRIELLE**

**Éditions et émissions des œuvres de Descartes de 1657 à 1673**

En attendant la possibilité de rendre compte des enquêtes de bibliographie matérielle entreprises en ce qui concerne Descartes

\* Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1975, cette Équipe fait partie de l'E.R. 56, formation propre du C.N.R.S.

Adresse postale : E.R. 56, Centre d'Histoire des Sciences et des Doctrines (C.N.R.S.), 156, Avenue Parmentier, 75010 Paris.

Secrétaire : Jean-Luc Marion ; Secrétaire de rédaction : Bénédicte Bilodeau-Guinamard ; Membres : Jean-Robert Armogathe, Catherine de Buzon, Pierre Cahné, Pierre Costabel, Jean-François Courtine.

Les contributions sont signées des initiales de leurs auteurs.

à Paris et en Hollande<sup>1</sup>, il ne paraît pas inutile de confier au *Bulletin Cartésien* quelques éléments relevant d'un genre de recherche pénible et généralement délaissé. Si la distinction entre éditions et émissions n'a pas aujourd'hui à être expliquée, il reste qu'elle n'a pas encore pleinement droit de cité dans les travaux de la grande majorité des auteurs et qu'on la considère trop comme d'usage limité aux raffinements d'érudition. En développant des notes de circonstance, écrites il y a plus de dix ans, à propos d'un exemple caractéristique posé par les œuvres de Descartes, nous voudrions simplement montrer qu'il y a lieu d'en juger autrement.

Un fervent cartésien, P. Ehrmann<sup>2</sup>, avait attiré en 1961 l'attention sur l'existence d'un exemplaire de la version française des *Méditations* portant la marque du marchand libraire Théodore Girard et la date de 1667. Cet exemplaire appartient à la Bibliothèque Royale de Stockholm et P. Ehrmann en fit réaliser la photocopie des pages les plus caractéristiques qu'il déposa à la Bibliothèque Nationale de Paris (Res. p. R. 793).

Tout en constatant que l'ouvrage semble reproduire fidèlement la seconde édition Le Gras, Paris, 1661, P. Ehrmann croyait pouvoir déduire de son existence un fait extraordinaire : l'édition Le Gras aurait été épuisée en six ans et l'année 1667 aurait marqué pour les libraires la nécessité d'une réimpression. Le succès sensationnel, et hypothétique, de l'édition Le Gras aurait été dû à la présence, en tête des volumes, de la Préface originale de 1647, intitulée « Le libraire au lecteur ». Préface qui aurait plus tard provoqué des oppositions en prétendant contenir « la clé du livre sans laquelle personne ne le saurait bien entendre ». N'ayant par ailleurs retrouvé aucun autre exemplaire de l'édition Girard 1667, P. Ehrmann n'hésitait pas à penser que l'exemplaire de Stockholm, unique, n'avait dû qu'à sa situation lointaine d'échapper à une destruction de l'ensemble de la « troisième édition », destruction « minutieuse » organisée « par l'éditeur lui-même, circonvenu et secrètement dédommagé par des adversaires de Descartes ». Et il se déclarait certain de trouver à une hypothèse « scabreuse, envisagée faute de mieux », des vérifications progressives.

C'est en vain que, dès 1964, nous fîmes valoir à l'auteur de cette hypothèse qu'une première vérification lui était défavorable : l'exemplaire de Stockholm n'est pas unique et il en existe en France même (par exemple à la Bibliothèque de la ville du Mans sous

1. Nous devons nous limiter ici à cette indication fugitive, en laissant ainsi aux promoteurs des enquêtes toute liberté d'action dans la poursuite et dans l'achèvement de leurs travaux.

2. P. Ehrmann, aujourd'hui décédé, avait édité à ses frais, en 1961, une brochure intitulée *Descartes-Complément à l'histoire d'une Préface méconnue*, dont il assurait lui-même la diffusion.

le n° 277 de la section Sciences et Arts). Sans avoir l'espoir de modérer celui qui mettait quelque passion à défendre son hypothèse, nous essayâmes alors de poursuivre l'enquête — convaincu que nous étions de la nécessité d'une étude rigoureuse.

Un fait nous apparut clairement. Non seulement les exemplaires Théodore Girard 1667 reproduisent fidèlement l'édition Le Gras 1661, mais il y a encore, pour la fameuse Préface « Le libraire au lecteur », identité complète entre les textes, et ceci jusque dans les variantes, non remarquées par P. Ehrmann, avec le texte de la première édition de 1647. Naturellement, Théodore Girard a imposé une autre page de titre avec vignette, mais il s'agit évidemment, en 1667, et sous la marque d'un nouveau marchand, d'une simple émission de volumes déjà imprimés en 1661. Nous fîmes de plus la remarque que, si Théodore Girard a inséré dans les exemplaires de 1667 un extrait de privilège royal, avec « la liste des livres de M. Descartes » qui se vendent dans sa boutique, l'édition Le Gras 1661 était publiée *sans privilège*.

Cette constatation permettait de penser que derrière le problème posé par P. Ehrmann pouvaient se situer des conflits entre marchands libraires et c'est à ce propos que nous avons récemment complété nos recherches avec la collaboration de Mme Bilodeau-Guinamard pour la consultation des dossiers au Minutier Central notamment. D'où les résultats que nous allons exposer et qui, sans être aussi satisfaisants qu'on le souhaiterait, confirment cependant largement l'impression première : l'édition Théodore Girard 1667 a écoulé les invendus de l'édition Le Gras 1661 après assainissement de la situation du marché entre les différents libraires en liaison avec Clerselier.

Plusieurs registres des Archives de la Communauté des libraires (département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale Fds Fr. 21944-21945, 21814 etc.) fournissent assez de données pour retracer les grandes lignes de l'histoire tourmentée de la législation des privilèges entre 1649 et 1663.

Des arrêts du Parlement, les 2 et 20 décembre 1649, sont significatifs des conflits internes au marché du livre. Aucun livre ne doit être vendu sans privilège « enregistré en la Cour » et, pour éviter la concurrence des privilèges, ceux-ci devront être inscrits sur le livre de la Communauté qui sera communiqué à qui voudra. Autrement dit, une remise en vigueur des règlements anciens, mais assortie de dispositions pratiques adéquates, s'est avérée nécessaire. Elle n'a probablement donné lieu qu'à une application insuffisante puisque le 8 avril 1653 le Parlement intervient à nouveau en stipulant l'obligation pour les libraires de déposer leurs privilèges auprès du Syndic, huit jours après obtention, afin qu'ils soient inscrits sur un registre particulier (Fds Fr. 21944, ouvert le 20 mars).

L'état de ce registre est très significatif : le responsable de sa tenue avait prévu d'abord très largement la place nécessaire pour respecter l'ordre chronologique, d'où finalement des blancs non remplis, et il s'est rapidement résigné à n'inscrire sans lacune que ce que l'on voulait bien lui soumettre. Manifestement, et malgré une confirmation le 5 août 1653 de l'arrêt du 8 avril, l'application rencontrait une certaine inertie dans la corporation. L'intervention du Conseil d'État le 2 juin 1659 prend dans ce contexte un relief particulier : tous les privilèges *généraux* sont révoqués. Cela signifie que la nécessité de priver certains libraires d'une raison de se soustraire à l'obligation d'enregistrement de chaque publication, et d'éliminer ainsi les monopoles abusifs, a été ressentie. Et ceci nous intéresse très directement.

Clerselier, en effet, était titulaire d'un privilège général en date du 21 décembre 1656, enregistré le 23 janvier 1657, pour faire imprimer par qui bon lui semblerait « dedans ou dehors du Royaume *toutes* les œuvres, traités, lettres ou autres fragments que M. Descartes a composés et qui n'ont point été imprimés de son vivant ». Les garanties accompagnant ce privilège, d'une généralité extraordinaire, étaient fixées pour un délai de sept ans à partir de l'achèvement d'imprimer pour la première fois de chaque volume. C'est en raison de ce privilège « cédé et transporté à Henry Le Gras et Charles Angot, marchands libraires, pour en jouir *ensemble* suivant l'accord fait entre eux », que sortirent successivement le tome I (30 janvier 1657) et le tome II (28 mai 1659) des *Lettres de M. Descartes*. Pour le tome I, la date de l'achèvement d'imprimer, qui suit d'une semaine à peine l'enregistrement du privilège, indique clairement que l'impression avait été faite en dehors de toute soumission aux règles et que la régularisation a été faite hâtivement. Pour les deux tomes, l'identité complète des exemplaires portant la marque de l'un ou l'autre des libraires sus-nommés assure qu'il s'agissait bien d'émissions de la même édition. L'arrêt du 2 juin 1659 révoquant les privilèges généraux a donc surpris les éditeurs de Clerselier au moment même de la mise en vente du tome II des *Lettres* et les a placés certainement dans une situation délicate.

Il est peu probable, certes, qu'ils aient été réellement inquiétés de la protection de leurs droits acquis. Pierre Chanut, parent de Clerselier<sup>3</sup>, pouvait au Conseil d'État parer toutes conséquences

3. Pierre Chanut (né à Riom le 22 février 1601) avait épousé le 30 avril 1626 une Marguerite Clerselier (Minutier Central XXXIX - 58, f° 241) qui semble bien avoir été la sœur de Clerselier. Une étude approfondie concernant la biographie de Pierre Chanut fait encore défaut. D'après l'abbé A. Trin qui a rédigé en 1959 la notice Chanut dans le *Dictionnaire de Biographie Française*, Pierre Chanut aurait assuré une charge de direction au Conseil d'État à partir de 1655 et serait mort à Livry, près de Melun, le 3 ou le 4 juillet 1662 — données qui sont contradictoires avec celles insérées dans l'édition Adam-Tannery, tome V (nouveau), p. 746.

fâcheuses d'une mesure qui n'avait pas été, certainement, prise spécialement à leur endroit. Simplement, les éditeurs mandatés par Clerselier avaient à envisager l'avenir sous un autre jour qu'au début de leur collaboration. Pour toute impression et publication nouvelles, ils devaient désormais envisager le risque de ne pas être couverts par le privilège de Clerselier.

C'est ce risque qu'Henry Le Gras semble avoir couru en publiant les *Méditations* en 1661 *sans privilège*. La première édition de cet ouvrage avait eu lieu en 1647 chez la veuve Camusat et Pierre Le Petit en vertu d'une cession du privilège accordé à Descartes lui-même le 4 mai 1637, et la durée de la garantie — dix années consécutives — avait expiré en 1657. L'initiative de Clerselier, à la fin de l'année 1656, avait coupé court, à point nommé, à toute velléité des anciens éditeurs de demander à leur compte une reconduction — d'ailleurs difficile à négocier en raison de la caducité du privilège de Descartes. Il ne faut donc pas majorer la manifestation d'indépendance à l'égard de la juridiction que constitue de la part d'Henry Le Gras la deuxième édition des *Méditations* en 1661, mais il ne faut pas non plus la tenir pour négligeable.

Dans sa remarquable étude sur *Livre, Pouvoirs et Société à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle*<sup>4</sup>, Henri Jean Martin souligne que, dans la profession des marchands libraires, la famille Le Gras a joué un rôle très important par ses liens commerciaux avec les Elzevier. Et c'est probablement en raison de ces liens que l'abbé Picot confia la vente des *Principes* en 1647 à Henri Le Gras. « Avec privilège » est-il annoncé sur la page de titre, mais c'est en vain qu'on peut en chercher le texte. Les Le Gras, d'ailleurs, semblent s'être toujours tenus à l'écart des Assemblées de la Communauté des Libraires — nous n'avons jamais retrouvé leur présence dans les comptes rendus — et ils ont été mêlés aux difficultés que cette Communauté a faites à diverses reprises au sujet de l'importation des livres venus de Hollande. Il est donc certain que le cas Henry Le Gras est à considérer avec une attention particulière.

Le personnage, d'ailleurs, n'a pas survécu longtemps à son initiative de 1661. Il est mort au début de 1662 et l'inventaire de son fonds, sur lequel nous aurons à revenir, a été dressé le 27 avril de la même année en présence de ses enfants Jacques et Nicolas, et de Théodore Girard (que nous avons de bonnes raisons de considérer comme son gendre).

L'année suivante, 1663, a été marquée de juillet à la fin octobre par un renouveau de l'activité juridictionnelle, au Parlement et au Conseil d'État. Sans entrer dans un détail fastidieux, disons qu'il est clair que des plaintes répétées ont dû amener le Syndic et les

4. Tome II, Genève, Droz édit., 1969, p. 874-877.

officiers de la Communauté des Libraires à exiger le rappel des règlements et la menace de sanctions pour les récalcitrants. Aussi n'est-il pas étonnant que Jacques Le Gras fasse enregistrer le 27 octobre 1663 le privilège qu'il a obtenu le 18, afin d'imprimer « quelques livres de M. Descartes, l'un intitulé *De la Lumière*, l'autre *De l'Homme* », avec effet de dix années consécutives après le premier achevé d'imprimer (Fds Fr 21945 fol. 27). Le représentant du groupe Le Gras a été obligé de se mettre en règle, et avec un privilège *particulier*.

C'est en vertu de ce privilège que *Le Monde ou traité de la Lumière...* est publié en 1664, dans le format in-8°, en trois émissions (Jacques Le Gras, Nicolas Le Gras et Michel Bobin, Théodore Girard).

Du côté de Charles Angot, les actes à relever sont non moins significatifs.

Le 30 mars 1663, c'est-à-dire trois mois avant les remous juridiques signalés plus haut, c'est chez ce libraire que paraît une deuxième édition du tome I des *Lettres*. Il s'agit bien d'une édition nouvelle. Parmi les modifications qu'elle comporte, celle qui est ici la plus notable est l'addition d'une lettre dédicace à Chanut où Clerselier se défend, un peu trop, de chercher par là un patron et un protecteur. Cette lettre, ajoute Clerselier dans un post-scriptum, était prête pour la première édition. Si les motifs invoqués pour la publication tardive restent confus (nous tâcherons de les éclaircir un jour), le fait de cette publication se conjugue avec la reprise pure et simple du privilège général de Clerselier, de décembre 1656, c'est-à-dire que tout concourt à présenter Charles Angot comme l'unique mandataire de Clerselier — et ceci neuf mois avant qu'expirent (fin janvier 1664) les garanties de la première édition.

C'est aussi chez Charles Angot « libraire juré » que paraît le 12 avril 1664, *L'Homme de René Descartes*, toujours sous le privilège général de Clerselier, mais avec mention d'une cession, pour cet ouvrage seulement, à Charles Angot, Jacques et Nicolas Le Gras, et Théodore Girard suivant accord en date du 1<sup>er</sup> décembre 1663.

Or, le registre de la Communauté des Libraires (Fds Fr. 21945 fol. 32) ne porte aucune trace de cet accord mais relève, à la date du 14 mai 1664, le privilège demandé par Charles Angot et accordé le 18 avril, pour « réimprimer les *Lettres* françaises et ensemble les ouvrages français du sieur Descartes » avec garantie de dix ans.

Le rapprochement de ces diverses données ne permet aucun doute : 1°) Clerselier et Charles Angot, son unique mandataire après la mort d'Henry Le Gras, ont essayé de faire durer autant que possible les effets du privilège de 1656. 2°) L'initiative de Jacques Le Gras en octobre 1663 a conduit Clerselier à négocier l'accord du 1<sup>er</sup> décembre — afin d'éviter que, pour le traité de

*L'Homme* ne se reproduise la hâte avec laquelle le groupe Le Gras, en utilisant une copie, se préparait à sortir *Le Monde* in-8° (cf. la plainte à peine voilée que Clerselier formule à cet égard dans la préface de l'édition in-4° du *Monde* de 1677)<sup>5</sup>. 3°) Charles Angot, qui fréquente l'Assemblée des Libraires depuis 1661, est devenu « juré » et pense probablement détenir ainsi une position suffisamment favorable pour faire paraître *L'Homme* le 12 avril 1664. Mais c'est en hâte qu'il lui faut, le 18 avril, obtenir un privilège personnel, moins « général » que celui de Clerselier, qui régularise sa situation.

En définitive, au milieu du mois de mai 1664, Clerselier subit les ultimes conséquences des deux processus contraires à son contrôle direct des publications cartésiennes : les tracasseries administratives et les initiatives intempestives du groupe Le Gras. Bien que Charles Angot lui reste manifestement très lié, il se trouve, comme les Le Gras, en possession d'un privilège propre, et il faut prendre acte de l'impossibilité de remédier avant quelques années à une situation qui n'est pas saine. Seul un marchand n'en est pas affecté : Théodore Girard, parce qu'il a probablement de bonnes relations avec tous, vend sous sa marque aussi bien l'édition in-4° de *L'Homme* que l'édition médiocre in-8° du *Monde*.

Que l'édition cartésienne marque un temps d'arrêt, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Clerselier, d'ailleurs, est très occupé par la préparation du tome III des *Lettres* qui est achevé d'imprimer le 7 septembre 1666 et paraît chez Charles Angot quelques mois plus tard. Sous le millésime 1667 et avec référence au privilège général de Clerselier de décembre 1656 (cédé encore pour ce tome III au seul Charles Angot). En même temps paraît chez Théodore Girard l'édition des *Méditations* qui est à l'origine de la présente étude. Celle-ci, qualifiée de « dernière édition », se présente sous le privilège de Jacques Le Gras d'octobre 1663 avec déclaration de transfert à Théodore Girard selon accord en date du 6 mars 1666. Mais il faut noter deux détails importants : 1) Théodore Girard insère dans le volume, comme nous l'avons déjà signalé plus haut, la « liste des livres de M. Descartes qui se vendent dans sa boutique au Palais »<sup>6</sup> ; 2) l'extrait du privilège de Jacques Le Gras comporte un léger, mais opportun coup de pouce rédactionnel par rapport

5. Cf. A-T XI, p. XII : « Ce livre-là mesme a aussi depuis peu esté mis en lumière à mon insceu, avec ce titre : ' le Monde de M<sup>r</sup> Descartes ou Traité de la Lumière '. On s'est aussi trop précipité à l'imprimer... etc. ».

6. Cette liste comprend : *Principes, Discours de la Méthode* (avec la Dioptrique et les Météores), *Méditations, L'Homme, Passions de l'âme, Monde ou Traité de la lumière, Traité de l'Esprit de l'Homme* (de ses facultés et fonctions et de son union avec le corps). Ce dernier manifestement apocryphe et difficile à identifier permet de situer une des difficultés faites à Clerselier.

au texte enregistré à la Communauté. Tandis que ce dernier se limitait aux traités *de la Lumière et de l'Homme*, l'extrait ici considéré ajoute : « *et autres traités de feu M. Descartes* » ; c'est-à-dire une formule aussi ambiguë que possible par son interférence avec les privilèges de Clerselier et de Charles Angot. Si beaucoup de choses nous échappent derrière ces faits, nous avons au moins deux constatations positives. D'une part, Théodore Girard reste, *pour la vente* des ouvrages cartésiens, le marchand le mieux placé ; d'autre part, Charles Angot ne fait pas état de son privilège propre de mai 1664.

C'est seulement un an plus tard, en avril 1668, qu'on trouve trace, à cet égard, d'une réaction significative. Le Registre de la Communauté (Fds Fr. 21945 fol. 67) fait état à la date du 19 avril 1668 du dépôt par Nicolas Le Gras d'un privilège obtenu par lui le 10 avril pour « l'impression des Principes, Méditations, Méthode et Dioptrique... », mais, le lendemain 20 avril, « ledit privilège a été saisi et arrêté à la requête du sieur Angot Charles ... en vertu du privilège à lui accordé pour *tous* les ouvrages du sieur Descartes ... enregistré sur le livre de la Communauté au folio 32 ... », et, le 26 avril, « l'opposition a été levée et le privilège rendu au sieur Le Gras du consentement du sieur Angot ». Or c'est deux jours plus tard, le 28 avril, que paraît en vertu de cet accord, et chez Théodore Girard une édition du *Discours de la Méthode*. Il est bien évident que la publication était prête depuis longtemps. D'ailleurs, elle est déclarée sur les pages de titre : « revue et corrigée en cette dernière édition », ce qui suppose un délai important de préparation<sup>7</sup>. Le privilège demandé in extremis par Nicolas Le Gras, puis la réaction immédiate de Charles Angot témoignent des transactions commerciales difficiles entre deux partis, Théodore Girard (dont il est bien précisé à cette occasion qu'il était le beau-frère de Nicolas Le Gras) jouant une fois de plus un rôle de tiers.

C'est ici, nous semble-t-il, qu'il convient de considérer l'inventaire après décès d'Henry Le Gras (27 avril 1662 — Minutier Central XCVII 19). Il y avait à cette date entre les mains des héritiers : 480 exemplaires du *Discours* (édition de 1658), 579 *Principes* (1647), 636 *Méditations* (1661), 233 *Lettres II* (1659). Les trois premiers de ces nombres sont importants. Dans la mesure même où Henry Le Gras en avait pris à son aise avec la législation des privilèges, il est certain que la liquidation du fonds a posé des problèmes, surtout après les arrêts de juillet-octobre 1663 et en face de la volonté manifestée par Clerselier et Angot — de décembre 1663

7. Les deux éditions du *Discours* sont d'ailleurs différentes. Si elles comportent toutes deux la *Dioptrique* et les *Météores*, sans la *Géométrie*, l'édition chez Ch. Angot a de plus la *Mécanique* et l'*Abrégé de Musique* mis en ordre par N. Poisson.

à avril 1664 — de garder le contrôle des ouvrages français de Descartes.

L'identité complète — déjà soulignée en commençant cette étude — entre les exemplaires des *Méditations* Henry Le Gras 1661 et Théodore Girard 1667 laisse en définitive peu de doute sur une réalité banale : l'écoulement d'invendus<sup>8</sup>.

La rareté des exemplaires qui subsistent encore de l'émission 1667 — à supposer qu'une enquête la confirme de manière précise — est à juger relativement à la situation des exemplaires de 1661 qui restaient à vendre au début de 1666, lorsque Théodore Girard a accepté de les prendre en charge. Dans une affaire qui met en cause le point de vue de marchands, et à défaut d'une information suffisante, il faut admettre qu'il y avait assez d'invendus pour motiver une initiative (200 par exemple). Mais il n'en restait peut-être pas assez pour que l'initiative de remise sur le marché laisse une trace suffisamment importante aujourd'hui. Enfin, il n'est pas exclu que Clerselier ait fait pression sur Théodore Girard pour surseoir à la vente d'exemplaires non « revus et corrigés ». L'apparition de cette formule sur l'édition du *Discours* en 1668 chez Théodore Girard, sa reprise sur l'édition des *Méditations* 3<sup>e</sup> édition en 1673 chez Théodore Girard (toujours avec le privilège de Nicolas Le Gras 1668) sont des indications claires : le souci du « revu et corrigé » n'est pas à mettre d'abord au crédit d'un marchand libraire. Elle est la marque de l'intervention de Clerselier.

P. Ehrman s'est polarisé sur la suppression en 1673 de l'avis du « Libraire au lecteur » pour conclure à une machination machiavélique. L'étude que nous venons de faire montre qu'il est impossible d'avancer quoi que ce soit avant d'avoir soigneusement situé l'étendue des révisions et corrections qui se manifestent dans l'édition cartésienne entre 1668 et 1673. Les recherches de bibliographie matérielle restituent bien, comme nous voulions le mettre en évidence, à la fois un contexte historique méconnu et les conditions d'un jugement où l'érudition est au service du contenu même

8. L'inventaire après décès d'Henry Le Gras (27 avril 1662) fournit quelques autres indications qu'il est utile de relever : très petit nombre d'exemplaires reliés (14) par rapport à l'ensemble des exemplaires recensés (1928), prix raisonnables (10 sols pour tout exemplaire « en blanc », 15 sols pour un exemplaire relié en parchemin, 25 sols pour un exemplaire relié en veau).

L'inventaire après décès de Théodore Girard (11 mars 1697 - Minutier Central LI 686) donne la preuve d'une inflation (40 et 50 sols pour tout exemplaire « en blanc »), mais confirme la pratique du très petit nombre d'exemplaires reliés prêts à la vente. Et permet de situer les stocks suivants d'exemplaires « en blanc » : 114 *Discours*, 138 *Méditations*, 236 *L'Homme*, 266 *Principes* dont 50 exemplaires « pourris ». Cette dernière précision montre que les réserves importantes d'exemplaires « en blanc » constituaient pour les marchands libraires un risque et qu'il faut être prudent avant de parler du succès des ventes des ouvrages de Descartes !

des textes. Pussions-nous avoir ainsi ouvert la voie à un travail nouveau qui permettrait de mieux comprendre la tâche de Clerselier dans une période cruciale.

P. C.

#### A. BIBLIOGRAPHIE POUR L'ANNÉE 1974

##### 1. Textes et documents.

##### 1. 1. DESCARTES

1. 1. 1. DESCARTES (René). — *Œuvres de Descartes* publiées par Charles ADAM et Paul TANNERY, tome V : *Correspondance (mai 1647-février 1650)*, nouvelle présentation en coédition avec le C.N.R.S., Paris, Vrin, 1974, 824 p.

1. 1. 2. DESCARTES (René). — *Discours de la Méthode suivi des Méditations*, présentation de Jean-Paul SARTRE. Verviers, Marabout-Université, 1974, 182 p.

1. 1. 3. DESCARTES (R.). — *Meditaciones Metafisicas*, seleccion, glosas y notas de Juan de Dios VIAL LARRAIN. Santiago de Chile, Editorial Universitaria, 1974, 115 p.

##### 1. 2. CARTÉSIENS

1. 2. 1. LA FORGE (Louis de). — *Œuvres philosophiques, avec une étude biobibliographique*, édition annotée et présentée par Pierre CLAIR. Paris, Presses Universitaires de France, 1974, 424 p. (*Le Mouvement des Idées au XVII<sup>e</sup> siècle*, n° 9).

1. 1. 1. DESCARTES (René). — *Œuvres de Descartes*, publiées par Charles ADAM et Paul TANNERY, tome V : *Correspondance (mai 1647-février 1650)*. Ce volume de la réédition d'AT achève l'entreprise confiée à B. Rochot puis à P. Costabel et J. Beade, dix ans auparavant. Elle comprend un nombre remarquable de textes ignorés d'AT : une lettre de Pierre Wassenauer à Descartes, publiée par C. de Waard en 1947, une lettre de Picot à Carcavi, publiée par J. Beade en 1971, une lettre de Descartes à Huygens publiée par P. Dibon, en 1951, une lettre capitale de Descartes à Mersenne, publiée et étudiée par P. Costabel en 1969, le Ballet *La Naissance de la Paix*, publié par J. Nordström en 1920, une lettre de More à Clerselier, publiée par A. Gabbey, et cinq lettres issues de l'éd.

Roth. Ou bien il s'agit de textes mal édités dans AT : ainsi la correspondance avec More, dont A. Gabbey donne l'apparat critique selon les « Hartlib's Papers », consultés et dépouillés à la Bibliothèque de l'Université de Sheffield. On remarque aussi plusieurs notes (P. Costabel, P. Dibon) fort éclairantes.

Conscients de la complexité enchevêtrée où le texte se trouve, de supplément en supplément d'un volume à l'autre, puis d'une édition à une réédition, les A. ont établi une Table chronologique générale des lettres de et à Descartes, d'une très grande utilité, ainsi qu'un Index des noms, correspondant aux additions produites par la réédition. On aurait souhaité que les noms des auteurs modernes y fussent compris. Avec à propos, les A. ont éliminé l'index des termes de l'édition AT, si imparfait et incomplet qu'il devenait inutile et même un peu ridicule. — Ces aménagements, et leur succès relatif, eu égard aux données de la difficulté, ne font que souligner combien reste ouverte la question du texte de Descartes. Il faudra un jour reposer le problème de l'édition AT dans son ensemble. Dans cette attente, il faut se réjouir que des chercheurs aient pu nous fournir, à force de patience et de travail, une remise à jour très sérieuse du seul texte de référence dont dispose la recherche cartésienne.

J.-L. M.

**1. 1. 2.** DESCARTES (René). — *Discours de la Méthode suivi des Méditations*, présentation de Jean-Paul SARTRE. Faite sans aucun soin, cette édition contient : « La liberté cartésienne », texte publié par J. P. Sartre en 1946 (cf. Sebba n° 192), le *Discours* et le texte français des *Méditations*.

**1. 1. 3.** DESCARTES (René). — *Meditaciones Metafisicas*, seleccion, glosas y notas de Juan de Dios VIAL LARRAIN. Présentation des *Meditaciones*, sous forme de passages choisis, et commentés au fur et à mesure dans des paragraphes précis et assez bien documentés sur la littérature secondaire (notice bibliographique assez complète). On s'étonnera cependant que toute la *VI<sup>e</sup> Méditation* soit passée sous silence par la tripartition *cogito /Dios /Verdad*.

J.-L. M.

**1. 2. 1.** LA FORGE (Louis de). — *Œuvres philosophiques, avec une étude biobibliographique*, édition annotée et présentée par Pierre CLAIR. En fait d'*Œuvres philosophiques*, ce volume ne contient que le *Traité de l'Esprit de l'Homme*, reproduit intégralement d'après l'unique édition parue du vivant de l'auteur, en 1666. Les notes de l'éditeur ont reproduit un certain nombre de Remarques de La Forge sur le traité *De l'Homme* de Descartes. L'intérêt du texte

de La Forge est bien connu, et une réédition moderne est la bienvenue (mais on aurait pu conserver dans les marges la pagination originale) ; les notes de Pierre Clair proposent d'abondants rapprochements avec d'autres textes du xvii<sup>e</sup> siècle, et les index, bien que sommaires, sont utiles. On peut regretter quelques incorrections typographiques dans l'introduction et les notes (ainsi le titre de la thèse de Heinrich Seyfarth, défiguré à deux reprises) ; mais on doit surtout regretter que l'éditeur n'ait pas pris connaissance de l'article de Jacques Isolle sur La Forge, paru dans *Dix-septième Siècle* n° 92 en 1971 (p. 99-131), dont Pierre Costabel a rendu compte dans le *B.C. III, Archives de Philosophie* 1974, p. 462 : bien qu'il ait refait l'enquête de J. Isolle, Pierre Clair y aurait trouvé des indications complémentaires.

J.-R. A.

## 2. Études générales.

### 2. 1. DESCARTES

2. 1. 1. ALQUIÉ (Ferdinand). — *Le Cartésianisme de Malebranche*, Paris, Vrin, 1974, 556 p., index, bibliogr.

2. 1. 2. CORTE (Marcel de). — « Descartes et la morale », *L'Ordre français*, 1974, p. 26-36.

2. 1. 3. MESNARD (Pierre). — *Descartes*, 2<sup>e</sup> édition. Paris, Seghers, 204 p. (*Philosophes*).

2. 1. 4. RÖD (Wolfgang). — « René Descartes », *Enzyklöpadie : Die Grossen der Weltgeschichte*, Bd V, S. 708-721. Zürich, Kindler Verlag, 1974.

### 2. 2. CARTÉSIENS

2. 2. 1. DELORME (Suzanne). — « Un Cartésien ami de Gassendi : Henri-Louis de Montmor », *Revue d'Histoire des Sciences*, Paris, 1974, 1, p. 68-72.

2. 2. 2. GABAUDE (J.-M.). — *Liberté et raison. La liberté cartésienne et sa réfraction chez Spinoza et Leibniz. III, Philosophie justificatrice de la liberté*. Toulouse, Association des publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail, 1974, 452 p.

2. 2. 3. SCHÄFER (L.). — « Pascal und Descartes als Methodologische Antipoden », *Philosophisches Jahrbuch*, Allem., 1974, 81, 2, p. 314-340.

## 2. 3. DIFFUSION DU CARTÉSIANISME

2. 3. 1. RÖD (Wolfgang). — *Dialektische Philosophie der Neuzeit. Von Kant bis Hegel*. 2 Bande. Munich, C. H. Beck, 1974, 228-175 p.

2. 1. 1. ALQUIÉ (Ferdinand). — *Le Cartésianisme de Malebranche*. « La science des contraires est une » : en étudiant, comme l'annonce un titre volontairement discret, le cartésianisme de Malebranche, l'A. a été conduit à mettre en lumière les dimensions paracartésiennes, hypercartésiennes et surtout anticartésiennes que comportait l'œuvre de l'oratorien. C'est donc à un réexamen minutieux et approfondi de toute la pensée malebranchiste que le lecteur est finalement convié, pour son plus grand enrichissement intérieur. Jamais en effet l'A. n'oublie, ni ne laisse oublier, que l'histoire de la philosophie vaudrait peu d'heures de peine si elle n'aidait l'historien, et avec lui ceux qu'il informe, à se forger une sagesse personnelle au contact de doctrines historiques sans doute dans leur surface, leur langage, leur habillement conceptuel, transhistoriques en revanche dans leur structure mentale génératrice. Aussi ce réexamen du malebranchisme est-il en même temps, sans que la prudence et la rigueur historique y perdent aucun de leurs droits, un vaste examen de conscience métaphysique, où l'on retrouve, sans cesse présents en filigrane, les grands thèmes exposés naguère par l'A. dans *La Nostalgie de l'Être*. Celui qui suit ici l'A. tout au long de ce périple d'apparence historique et doxographique, a toute chance de se retrouver, au point d'arrivée, plus philosophe.

En l'occurrence, la structure mentale génératrice est celle de l'écart. Si le cartésianisme de Descartes se définit par un « équilibre » (p. 18 ; voir déjà *La Découverte métaphysique de l'homme*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1966, p. 117), une attention hiérarchisée à l'objet, au sujet et à l'Être excluant, par cela même qu'elle est hiérarchisée, toute pseudo-synthèse, celui de Malebranche se situe sur deux versants antithétiques : l'un où cette hiérarchie, cet équilibre sont respectés, voire renforcés (l'A. parle alors de « cartésianisme accepté » de façon « explicite », c'est-à-dire littérale, ou « implicite », c'est-à-dire approfondie) ; l'autre, où une fidélité infidèle conduit Malebranche à professer un cartésianisme « modifié », quand il n'est pas « transformé », « abandonné » ou « ruiné » (tous ces termes servent de titres aux Seconde et Troisième Parties de l'ouvrage, ainsi qu'aux subdivisions de celle-ci). Or cet écart n'est nullement dû, selon l'A., au souci qu'aurait eu Malebranche de se démarquer du cartésianisme « de fait » ou du cartésianisme « d'intention » (s'il nous est permis d'employer ici la terminologie de Péguy) : si Malebranche est

infidèle à l'équilibre cartésien, c'est pour avoir voulu en généraliser la composante objectiviste et déductive. « Le fondement de la philosophie de Descartes, c'est la séparation de l'être et de l'objet par l'affirmation que les essences sont elles-mêmes créées. Renonçant à cette théorie, Malebranche livre à une recherche d'ordre scientifique la totalité du réel » (p. 486). Le même impérialisme d'une méthode que n'équilibre plus la transcendance de l'Être préside à la constitution d'un cartésianisme « généralisé » (III<sup>e</sup> Partie, chap. ix) et d'un cartésianisme « ruiné » *ibid.*, chap. x), où l'économie de la Grâce est assujettie à des lois calquées, en fait, sur celles de la nature.

Ainsi s'explique la dualité de l'intention et de la détermination (voir *Intention et détermination dans la genèse de l'œuvre philosophique*, dans *Philosophie et méthode*, Actes du Colloque de Bruxelles, Bruxelles, 1974) dont l'œuvre de Malebranche est le lieu : « ... les déterminations qui ont conduit Malebranche loin de ce qu'il voulait dire sont souvent intérieures, et par conséquent rationnelles, et par conséquent philosophiques » (*Intention et détermination...*, p. 39). Parti à la recherche d'un augustinisme adapté aux besoins intellectuels de son temps et donc d'un *aggiornamento* cartésien, Malebranche débouche sur la conception d'un Dieu-architecte, d'un Dieu-horloger, tout proche du Dieu-absent qui sera celui du xviii<sup>e</sup> siècle (*ibid.*). Si la détermination mécaniste et naturaliste a trahi l'intention apologétique, c'est que certaines idées et démarches authentiquement cartésiennes, livrées à elles-mêmes et à leur propre logique intérieure, ont fasciné l'oratorien au point de le conduire là où il ne voulait pas aller. En ce sens, l'A. a conscience de pratiquer tout à la fois l'histoire de la philosophie (l'étude des structures mentales) et l'histoire des idées (l'étude des thèmes) : le propre de la philosophie de Malebranche est que certains thèmes cartésiens (ceux de « la raison physicienne ») détachés de leur ensemble et de leur environnement initial, suivent désormais « leur destin » (*Le Cartésianisme...*, p. 10). (On ne peut qu'approuver l'A. de parler d'« histoire des idées » dans l'acception première et naturelle des termes, et non au sens anglo-saxon (*history of ideas*) : étude de l'écho rencontré par les doctrines philosophiques dans les œuvres littéraires. Ce dernier sens tend aujourd'hui à s'imposer, au risque de créer de dangereuses confusions).

Histoire, analyse, explication d'un écart, *Le Cartésianisme de Malebranche* se développe tout naturellement selon ses degrés de gravité croissante. Plan thématique plus que chronologique : l'A. rend hommage aux travaux d'André Robinet et en tient compte (p. 12). Il lui semble pourtant que bien des thèses authentiquement cartésiennes ont été maintenues jusqu'au bout par l'oratorien, du fait des réimpressions de la *Recherche* et des *Conversations chré-*

*tiennes* : même si elles voisinent avec des assertions qui, logiquement, les abrogent, nous ne pouvons les considérer comme périmées (*ibid.*). Tout se passe comme si l'expansion à la fois logique et illégitime d'idées cartésiennes devenues folles (au sens où l'on parlait naguère d'idées chrétiennes « devenues folles ») est plus sensible — et donc plus nocive — dans certains secteurs de la doctrine (la théologie de la création, celle de la grâce) que dans d'autres (la connaissance de soi, la distinction de l'étendue intelligible et de son idéal). Le plan suivi par l'A. tient compte de cette inégale vitesse des dérives et se justifie donc par l'optique adoptée au départ. (Ceux qui, comme le signataire, eurent la bonne fortune de suivre le séminaire de III<sup>e</sup> cycle consacré par l'A. à Malebranche, savent qu'une étude diachronique minutieuse de la doctrine, année par année quand ce ne fut pas mois par mois, précéda la rédaction d'un ouvrage où la diachronie, sans être négligée, est volontairement subordonnée à la distinction, essentiellement logique, des types et des degrés de dérive).

Une première série d'analyses (« Le cartésianisme accepté », pp. 23-146) nous fait assister au degré zéro de l'écart anticartésien ; c'est un recensement des fidélités répétitives ou même novatrices. Signalons parmi ces dernières la théorie de l'invisibilité des corps, celle de l'obscurité de l'âme à elle-même, celle enfin de la connaissance de Dieu sans idée et par simple vue. Dans chacun de ces trois cas, l'A. juge que Malebranche a explicité des thèmes authentiquement cartésiens. La thèse de l'invisibilité des corps prolonge avec bonheur la distinction établie par Descartes entre la substance et son attribut essentiel (p. 61) : l'A. est ici dans la ligne de l'interprétation défendue par lui contre M. M. Gueroult au cours d'une joute mémorable (voir *Expérience ontologique et déduction systématique dans la constitution de la métaphysique de Descartes*, dans *Descartes*, Cahiers de Royaumont, Philosophie, n° 2, Paris, 1957). L'obscurité de l'âme à elle-même est également, contrairement à l'apparence, un thème légitimement explicité par Malebranche à partir de Descartes : « la connaissance de l'âme n'est jamais, chez Descartes, qu'une connaissance de fait, strictement bornée au présent » (p. 97). En affirmant que « nos modalités ne sont que ténèbres », Malebranche ne dit pas autre chose : « n'avoir pas d'idée de l'âme » veut simplement dire pour lui : « connaître celle-ci entièrement *a posteriori* ». Enfin, la connaissance de Dieu sans idée et par simple vue prolonge, en dépit de quelques incertitudes d'expression, l'intuition ontologique qui avait été celle de Descartes : « ... nous retrouvons, écrit l'A., cette séparation de la saisie de l'essence et de la saisie de l'existence qui, dans tous les domaines, est affirmée par Malebranche » (p. 140). Dieu, n'ayant pas d'archétype, n'est pas connu dans son idée, mais dans son être, à titre de présence.

La Seconde Partie de l'ouvrage (« Le cartésianisme modifié », pp. 146-298) nous fait assister à ce que Breton eût appelé une « rupture inaugurale ». A ce premier stade de l'écart et de la dérive, la dissociation absolue de la sensation et de l'idée, l'assimilation de la science divine à la science humaine et la soumission de la volonté créatrice « à une sagesse dont on peut craindre qu'elle ne soit l'ordre même de la Nature » (p. 147) jettent Malebranche dans de graves difficultés, que l'A. étudie avec beaucoup de souplesse dialectique, mettant en lumière une série de renversements du pour au contre dont l'effet imprévu est de transmuier le théocentrisme en un anthropocentrisme mal déguisé. Soit, par exemple, le cas des jugements naturels : l'intention de Malebranche est d'en retirer l'initiative à l'homme pour la reporter sur Dieu. C'est Dieu qui calcule à notre place et rectifie « en nous, sans nous » les données de la pure sensation. Mais Dieu juge alors « selon moi, ce qui rétablit la subjectivité du sensible » (p. 177). « Faisant dépendre directement ma perception de Dieu, Malebranche ne l'installe pas, pour cela, dans le champ de la vérité. Il lui conserve tous les caractères d'une perception humaine » (*ibid.*). Et l'A. de citer avec faveur une formule de Maurice Merleau-Ponty : la notion de jugement naturel « représente une pierre d'attente pour une théorie du corps propre » (p. 178 ; voir M. M.-P., *L'Union de l'âme et du corps chez Malebranche, Biran et Bergson*, Cours de 1947-1948, Paris, 1968, p. 25). Pour être trop vite monté au ciel, Malebranche redescend à son insu sur la terre... La doctrine des causes occasionnelles rend sensible le même renversement : par la lecture mécaniste du monde qui est son corollaire naturel, elle prépare le physiocentrisme du baron d'Holbach (p. 290). Dans cette réflexion mathématicienne et mécanicienne sur la causalité, « le théocentrisme bérullien se transforme en un naturalisme mécaniste » (p. 294). Quand il ne se change pas ainsi, tendanciellement du moins, en son contraire, ce théocentrisme extracartésien débouche directement sur l'absurde : l'A. montre sans peine — en accord sur ce point avec M. Gueroult — que la doctrine de la vision en Dieu, sous sa forme définitive, rend inintelligible, tant en Dieu qu'en nous-mêmes, la présence d'idées particulières (pp. 220-226). Tel est le danger d'une démesure contraire, dans son principe même, au souci qu'avait eu Descartes d'« opposer, en ce qui concerne les idées, la situation de Dieu et celle de l'homme » (p. 227). Nous espérons ne pas trahir la pensée de l'A. en parlant, à ce propos, d'un icarisme de Malebranche.

Le cartésianisme n'était, en tout cela, que « modifié ». La Troisième Partie de l'ouvrage nous offre, pour finir, le spectacle d'un cartésianisme « ruiné » par les effets combinés du théocentrisme et d'une pensée physicienne débordant son champ légitime de validité. Les deux termes de la relation théandrique (si l'A. nous

permet d'user ici d'une expression étrangère à son lexique) sont, à la limite, également mécanisés. Au sommet de l'Être, un Dieu « égoïste et mécanicien » (p. 489) subordonne, comme Père, l'histoire entière du monde, péché compris, à sa seule gloire et répand impersonnellement, comme Fils, la « pluie de la grâce » sur ses créatures. Un tel Dieu, note l'A., construit et gouverne le monde dans un esprit « ... voisin de celui qui devait animer Louis XIV construisant Versailles ». L'homme, pour sa part, n'est pas moins dépersonnalisé par l'usage de cette « grille » mécaniste. Sa volonté n'est autre qu'un désir de bonheur, sous-tendu métaphysiquement par un « mouvement continu » orienté, certes, vers Dieu, mais conçu par analogie avec le mouvement rectiligne prêté, en droit, aux corps par le principe d'inertie. « Reconstruction de la volonté à partir de l'idée du mouvement physique » (p. 334) qui, chez un philosophe chrétien et cartésien, trouve sa limite dans la conception malebranchiste du libre-arbitre conçu comme « pouvoir de suspendre notre consentement ». Mais ce consentement, note l'A. avec Malebranche lui-même, n'est que « néant » (p. 383). Le physicalisme est-il valablement équilibré par ce chétif contrepoids ? L'A. note enfin que la relation théandrique est, selon Malebranche, empreinte d'hédonisme radical. La grâce de sentiment se ramène à un « saint plaisir » : la voici donc « naturelle » non seulement dans les lois selon lesquelles elle est distribuée, mais dans « la modalité de son action » (p. 479). J.-L. Marion parle ingénieusement de « gnose » à propos de la doctrine malebranchiste de la création et du salut (voir le remarquable compte-rendu qu'il a consacré au *Cartésianisme de Malebranche* dans la *Revue philosophique de Louvain*, 1974, pp. 772-776 ; voir p. 774). Ni l'A. ni son commentateur ne nous démentiront si nous ajoutons qu'une telle gnose se révèle dès l'abord comme « humaine, trop humaine ». En fait, comme le montre l'A. avec une extrême précision, cette théologie prépare la voie au déisme abstrait de Voltaire (voir par exemple pp. 442-443 le commentaire du *Dictionnaire philosophique*, art. *Grâce*). Elle s'était déjà prêtée, dans le *Mémoire* de Meslier, à une transposition plus radicale encore, puisqu'athée et matérialiste (p. 444). Elle préfigure, typologiquement du moins, la justification historique du mal que fournit le système hégélien (pp. 409, 418, 451). (Le dossier de « bravos compromettants » venus de tous les horizons des lumières et dont l'A. fait ici état dépasse en variété et en richesse ce que notre recension pourrait faire supposer. Au risque de paraître « apporter du charbon à Cardiff », joignons-y nous-même une pièce : au chapitre XLIV du *Philosophe ignorant*, Voltaire rappelle les attaques d'Arnauld contre l'hédonisme de Malebranche : « Malebranche avouait que le plaisir rend heureux, Arnauld le niait ». Voltaire, bien sûr, fait sien cet « aveu » de Malebranche).

L'ouvrage s'achève en deux temps, laissant ainsi à ce qui est pour l'A. l'authentique *philosophia perennis* l'occasion de prendre une double revanche. Une brève, mais dense série de « Conclusions » (pp. 487-490) rappelle que si Malebranche a en un sens « ruiné le cartésianisme » en situant sur un plan unique les vérités de la religion, de la métaphysique et de la science réparties par Descartes « à deux niveaux ontologiques différents », un cartésianisme de base subsiste tout au long de son œuvre : « ... celui qui affirme le caractère inconnaissable de l'être, tient la matière pour inaccessible, déclare que nous n'avons d'idée ni de l'âme, ni de Dieu » (p. 487). La revanche de la *philosophia perennis* est, ici, immédiate et interne. Malebranche corrige lui-même l'erreur de Malebranche. Mais la véritable conclusion du livre nous attend plus loin. L'Appendice intitulé « Science et métaphysique chez Malebranche et Kant » (pp. 491-520) fait apparaître la parenté du criticiste tendancier de l'oratorien et du criticisme proprement dit. Parenté typologique, et peut-être même causale, si l'on tient compte du relais d'influence que la lecture de Voltaire, des Encyclopédistes, de Rousseau, surtout de Hume, a pu, en l'espèce, assurer (p. 492). L'A. reprend à cette occasion l'essentiel des vues présentées en 1968 dans *La Critique kantienne de la métaphysique*. (Il les a tout récemment réexposées dans l'article publié dans la *Revue de métaphysique et de morale* d'avril-juin 1975 sous le titre : *Une lecture cartésienne de la Critique de la raison pure est-elle possible ?*) On sait que, pour l'A., la doctrine de la chose en soi n'est nullement un illogisme ou un scandale, contrairement à ce qu'une longue tradition idéaliste assure (p. 501). Kant, comme Descartes et le meilleur Malebranche, distingue soigneusement le plan de l'objet et le plan de l'Être. Ainsi se révèle, par-delà toutes les divergences de surface, une parenté essentielle. « Malebranche, parti de cette distinction, ne s'y est pas tenu. Kant reprend ici son œuvre » (p. 520). Revanche, cette fois, externe et différée, de la *philosophia perennis*. Qu'il se représente ou non celle-ci par référence à l'axe Platon — Descartes — Kant ainsi que le fait l'A., le lecteur ne peut qu'admirer l'ampleur, la richesse et la sérénité de cette méditation analytique. Il saluera dans *Le Cartésianisme de Malebranche* un grand et beau livre.

Jean DEPRUN, Université de Provence.

**2.1.4.** Röd (Wolfgang). — « René Descartes » in *Die Großen der Weltgeschichte*. Présenter Descartes en dix pages est un exercice difficile ; aussi convient-il de louer la maîtrise de l'A. qui, au prix d'une concision souvent allusive, a su tenir cette gageure, en réussissant même à personnaliser sa présentation en fonction de son interprétation de la pensée cartésienne (cf. *B.C. II*, p. 463-469, la recension de l'ouvrage central de l'A. *Descartes' Erste Philosophie*).

**2.2.1.** DELORME (S.). — « Un cartésien ami de Gassendi : Henri-Louis Habert de Montmor ». S'il ne fut ni grand poète ni bon mathématicien, Henri-Louis de Montmor (1600-1679) joua pourtant un rôle important dans l'histoire des idées au 17<sup>e</sup> siècle. On le trouve à l'origine de la création de l'Académie française, et l'« Académie Montmor » fut, semble-t-il, un des modèles de la future Académie Royale des Sciences. Montmor reste l'ami à la fois de Descartes et de Gassendi jusqu'à la mort de l'un et de l'autre ; hôte de Gassendi de 1653 à 1655, il l'encourage à écrire la *Vie de Tycho Brahe*, et il sera son exécuteur testamentaire ; c'est grâce à lui que paraît en 1658 une édition latine des œuvres de Gassendi. De 1657 à 1664 environ, des réunions hebdomadaires rassemblent chez lui savants et hommes de lettres : Picot, Le Pailleur, Pascal, Roberval, Desargues, Chapelain, Sorbière, Clercellier, Rohault, Huet, Huygens lorsqu'il est à Paris, et de nombreuses découvertes y sont exposées, de nombreuses expériences (dont des dissections) réalisées. Malheureusement, en dépit d'un règlement intérieur en neuf articles prônant la clarté et la tolérance, les polémiques deviendront si vives, vers 1664, que le groupe cessera peu à peu d'exister en tant que tel. Montmor continuera cependant à recevoir des savants jusqu'à sa mort en 1679.

C. de B.

**2.2.2.** GABAUDE (J.-M.). — *Liberté et Raison. La liberté cartésienne et sa réfraction chez Spinoza et Leibniz. III, Philosophie justificatrice de la liberté*. On trouve ici le troisième volume de l'ensemble impressionnant que poursuit, malgré les traverses et les événements, l'A. Nous avons discuté les deux premiers ici même (*B.C. I et III, Archives de Philosophie*, 1972/2, p. 275 sq., et 1974/3, p. 467 sq.). Comme auparavant, nous ne retiendrons ici que les textes qui éclairent plus précisément la pensée cartésienne, sans reprendre l'énoncé classique du rapport de Leibniz à Descartes. Ce qui sera d'autant plus difficile que l'A., très justement, inscrit son approche de Leibniz à l'intérieur de ce qu'on a nommé les « intervalles » cartésiens : césures et failles dans les thèses et leur articulation (principalement : entendement /volonté, âme /corps, Dieu /homme, etc.). Toute l'étude de Leibniz en ce sens s'enfonce dans les positions cartésiennes. Ce qui aura pour conséquence que « les intervalles cartésiens sont comblés par les post-cartésiens » (p. 350), mais à condition qu'ils utilisent encore, dans ce comblement même, des positions cartésiennes. D'où la nécessité de décrire le jeu des thèses qui organise les rapports entre Descartes, Spinoza et Leibniz.

Par exemple, Descartes n'a pas résolu le problème de la liberté, comme on dit, parce qu'il y voyait un *explanans* et non un *explanandum* (p. 242 sq.). Pourquoi Leibniz en fait-il un problème, et

soluble ? Non parce qu'il élimine la puissance d'indifférence en l'homme (voir les remarquables analyses de l'indépendance de la volonté, mais temporelle et subséquente, chez L., p. 297 sq.), puisqu'il accorde qu'on peut « résister à la vérité qu'on connaît » (*Théodicée III*, § 300, au centre de l'argumentation de l'A.), mais parce que « les définitions leibniziennes de la volonté et de la liberté conviennent à la fois à Dieu et à l'homme » (p. 215). Comme d'autre part, entre les entendements divin et humain, la différence n'est que de degré (p. 215-6, 219, 294, etc.), la question de la liberté de l'homme, loin de renvoyer énigmatiquement à celle de Dieu (*Méditation IV, Passions de l'Ame, II* §§ 145-6), se confond avec elle, comme cas particulier d'un calcul rationnel de compossibles. Le point décisif serait donc, nous semble-t-il, pour l'A., le suivant : l'identification de la liberté et son authentification rationnelle supposent l'univocité des entendements et des volontés, tant humains que divins. Ce n'est qu'alors que le jeu du Roi et des gentilhommes en duel, qu'avait déjà proposé, comme modèle, Descartes (*A Elizabeth*, janvier 1646, AT IV, 352, 28-354, 14, cité p. 220-221), trouvera sa pleine importance. Plus généralement, il nous paraît que l'A. parvient à la conclusion suivante : le problème de la liberté dépend, en fait, moins des théories de la volonté, que de la position de celle-ci dans l'espace d'univocité/équivocité qui les situe face à Dieu (p. 222-225 ; 287-289 ; 296 ; 302-303, etc.) : selon que Dieu est compréhensible ou non, doué ou non de facultés correspondant aux facultés humaines, etc., l'homme est ou non libre. La mise en place de tels rapports constants offre sans nul doute une grille très efficace de lecture (il resterait peut-être encore à l'élaborer plus explicitement). On pourrait aussi, en un tout autre sens, demander : de quelle rigueur cachée procède l'attribution ou la non-attribution au terme divin, de concepts comme volonté, entendement, liberté, etc. L'A. en met le jeu remarquablement en évidence ; on eût peut-être souhaité une interrogation sur le bien-fondé de leur apparition, et sur la profondeur de leur origine.

Les prochains volumes, dont le cinquième sur Kant, permettront peut-être de reprendre ces questions.

J.-L. M.

**2.2.3. SCHÄFER (Lothar).** — « Pascal und Descartes als methodologische Antipoden ». L'A. applique au cas Pascal les thèses de son intéressant ouvrage sur *Expérience et Convention (Erfahrung und Konvention, 1974)* ; il souligne combien Pascal est un précurseur de Popper comme théoricien de la science et, à ce titre, conçoit l'effort scientifique de celui-ci comme une *antiméthode* orientée vers la pratique de la recherche (en particulier, par le refus du modèle cartésien).

**2.3.1. RÖD (Wolfgang).** — *Dialektische Philosophie der Neuzeit*. Vol. I : De Kant à Hegel. Vol. II : De Marx à nos jours. Le dernier ouvrage de W. Röd — dont la contribution aux études cartésiennes : *Descartes' Erste Philosophie* a été analysée ici même (*B.C. II*, p. 463-469) — ne concerne certes pas directement la pensée de Descartes, ni même celle du xvii<sup>e</sup> siècle dans son ensemble ; il importe cependant de signaler le chapitre, qui est placé au seuil de l'ouvrage (p. 15-29), où l'auteur cherche à montrer comment la « méthode dialectique » s'enracine en partie dans la métaphysique pré-kantienne. Röd y examine successivement deux thèses qui lui paraissent devoir annoncer la constitution d'une pensée dialectique : 1<sup>o</sup> la critique de la logique formelle, et la recherche, indépendamment de celle-ci, d'un principe absolu du philosophe ; 2<sup>o</sup> la mise en lumière du primat de l'idée d'infini.

La détermination très générale proposée par l'auteur du projet cartésien comme constitution d'une « théorie de l'expérience » conduit à mettre en relief le statut hypothétique de la proposition du *cogito*, ce qui permet ensuite de nouer des relations pré dialectiques entre la thèse de l'*ego* et ce qui s'objecte à lui dans l'expérience. C'est naturellement Fichte que l'auteur a ici en vue, beaucoup plus que le Descartes des *Méditations*.

L'examen de la seconde thèse nous paraît à la limite du pur et simple sophisme, quand l'auteur cherche à montrer comment la manifestation de l'infini au sein même du fini, qui constitue, concédons-le, un des traits fondamentaux de la pensée dialectique, s'enracine dans la doctrine cartésienne de l'idée d'infini en moi, comme « la marque de l'ouvrier empreinte sur son ouvrage ».

Reste naturellement que les remarques consacrées à la doctrine leibnizienne de l'expression, ou à la théorie spinoziste de l'idée vraie, sont beaucoup plus pertinentes en une recherche du coup d'envoi de la méthode dialectique, ce dont d'ailleurs ni Fichte ni Schelling n'ont manqué de s'aviser. On peut finalement regretter que W. Röd en ces quelques pages n'aborde toujours pas la seule véritable question de la dialectique *moderne*, à savoir la question de son enracinement en une métaphysique de la *subjecti(vi)té*.

J. F. C.

### 3. Études particulières.

#### 3.1. DESCARTES

**3.1.1. ABRAHAM (W. E.).** — « Disentangling the *Cogito* », *Mind*, G.-B., 1974, 83, 329, p. 75-94.

**3.1.2.** CATON (Hiram). — « Kennington on Descartes' Evil Genius »; KENNINGTON (Richard). — Reply to Caton »; CATON (Hiram). — « Rejoinder : the cunning of the Evil Genius », *Journal of the history of ideas*, 1973/1974, p. 638-644.

**3.1.3.** GALET (Yvette). — « Passé simple et passé composé. (La distribution des temps dans le *Discours de la Méthode*) », *Le Français moderne*, 1974, p. 13-19.

**3.1.4.** GREGORY (Tullio). — « Dio ingannatore e genio maligno. Nota in margine alle *Meditationes* di Descartes », *Giornale critico della Filosofia italiana*, 1974, IV, p. 477-516.

**3.1.5.** KEATON (A. E.). — « Descartes' Method », *Southern journal of philosophy*, USA, 1974, 5, p. 89-94.

**3.1.6.** LENNON (Thomas M.). — « The inherence Pattern and Descartes' ideas », *Journal of the history of philosophy*, USA, 1974, XII, 1, p. 43-52.

**3.1.7.** MARION (J.-L.). — « Ordre et Relation. Sur la situation aristotélicienne des *Règles V et VI* de Descartes », *Archives de Philosophie*, 1974, 37/2, p. 243-274.

**3.1.8.** MARTINET (M.). — « Science et hypothèses chez Descartes », *Archives internationales d'histoire des sciences*, 1974, 24, 95, p. 319-339.

**3.1.9.** MATHERON (A.). — « Psychologie et politique : Descartes. (La noblesse du chatouillement) », *Dialectiques*, 1974, 6, p. 79-98.

**3.1.10.** MUNOT (P.). — « Un extrait du *Discours de la Méthode* », *Cahiers d'Analyse textuelle*, 1974, 16, p. 48-60. Paris (*Belles Lettres*).

**3.1.11.** ROMANOWSKY (Sylvie). — *L'Illusion chez Descartes. La structure du discours cartésien*. Paris, Klincksieck, 1974. 204 p. (*Critères*).

### 3.2. CARTÉSIENS

**3.2.1.** COSTABEL (Pierre). — « Florimond de Beaune, érudit et savant de Blois », *Revue d'Histoire des Sciences*, 1974, 27, 1, p. 73-74.

**3.2.2.** MALBREIL (G.). — « L'occasionalisme d'Arnold Geulincx », *Archives de Philosophie*, 1974, 37/1, p. 77-105.

## 3.3. DIFFUSION DU CARTÉSIANISME

3.3.1. CRISTOFOLINI (P.). — *Cartesiani e Sociniani*. Urbino, Argalia Editore, 1974, 207p. ( cf. le prochain B.C.)

3.3.2. JACOB (Pierre). — « La Politique avec la Physique à l'âge classique », *Dialectiques*, 1974, 6, p. 99-121.

3.1.2. CATON (Hiram). — « Kennington on Descartes' Evil Genius » ; KENNINGTON (Richard). — « Reply to Caton » ; CATON (Hiram). — « Rejoinder : the cunning of the Evil Genius ». L'intéressante polémique ici présentée en trois temps (en fait, quatre, puisque Caton répond à Kennington, « Finitude of Descartes' Evil Genius », *Journal of the History of Ideas*, 1971/3, p. 441, voir B.C. II, *Archives de Philosophie* 1973, 36/3, p. 480) a le mérite de permettre un examen précis des textes, donc de n'être pas vaine, même si elle ne parvient pas à conclure. — K. soutient que le *genius malignus*, défini comme « somme potens » (*Meditatio I*, AT VII, 22, 25 = « non moins rusé et trompeur que puissant », AT IX-1, 17), s'oppose en ceci précisément au Dieu trompeur, que ce dernier seul possède la toute-puissance (« *vetus opinio*, Deum esse qui potest omnia », 21, 1-2 = « ... une certaine opinion, qu'il y a un Dieu qui peut tout », 16). La toute-puissance ne se confond pas avec la *summa potentia* ; celle-ci resterait en deçà ; en fait la *Meditatio I* récuserait l'hypothèse d'un Dieu trompeur tout-puissant, qui seul mettrait en doute les vérités mathématiques, pour lui *substituer* (*Supponam igitur non... sed...*, 22, 23-24) le malin génie, moins puissant, qui ne vise pas les vérités mathématiques (absentes de fait de 22, 25-23, 3). Deux conséquences : (a) par ce recul, l'évidence présente des mathématiques échappe au doute, parce qu'elle n'y entre jamais ; (b) seul le malin génie est présent dans les *Meditationes I* et *II*, pour être remplacé ensuite par Dieu à la fois non-trompeur et tout-puissant. A cette thèse, qui semble d'ailleurs ignorer les analyses de Gouhier et Gueroult, H. Caton répond par les arguments suivants. (a) Un seul texte définit le malin génie comme tel (cité *supra*), ce qui ne suffit pas pour établir un usage lexicographique prégnant, à supposer d'ailleurs que le superlatif (*summe*) puisse être compris comme en retrait de l'*omnipotentia*. (b) Les *Meditationes I*, *II*, et même *III* utilisent un concept moyen qui rassemble et confond les deux causes de tromperie, sans distinguer, celui d'« *aliquis Deus, vel quocunque nomine illum vocem qui mihi has ipsas cogitationes inmittit* » (24, 21-23), « *deceptor nescio quis*, *summe potens*, *summe callidus*, qui de *industria* me semper

fallit » (25, 6-7), « *aliquis* Deus... deceptor » (36, 22-23) ; on y retrouve l'*aliquis* (22, 24), la *summa potentia* du malin génie, et aussi le nom de *Deus* mêlés. C'est à l'intérieur de cette unique concept, vague parce que commun, provisoire parce que contradictoire, que se joue le jeu du doute hyperbolique, où, comme on sait, malin génie et Dieu trompeur s'unissent pour parvenir à rendre impensable le pensable. (c) En ce sens, on notera que le malin génie est bien considéré comme créateur, à l'égal de Dieu (*Meditatio II*, 28, 29-29, 3, « explicité par E. Burman, AT V, 151, « Sed, an Deus nescio (sc. is, qui me creavit). Annon potius genius ille, qui me deludit, me etiam creavit ? Sed haec nondum hic cognovi, et de iis confuse solum loquor »). (d) Le même E. Burman signale que le public, comme aussi Descartes, entendait bien la *summa potentia* du malin génie au sens d'un attribut divin, la toute puissance : à cette condition seulement Descartes devait y reconnaître des *contradictoria* provisoires (AT V, 147, 7-8). On ne peut ici récuser l'E. Burman, comme un témoignage suspect, puisque Descartes le confirme rigoureusement dans la lettre aux curateurs de l'Université de Leyde : la *suppositio* d'une tromperie ne peut demeurer en Dieu, elle doit se transférer un un malin génie ; mais celui-ci, *summe potens*, ne se confond-il pas encore avec Dieu (« ... talem autem nullum esse nisi verum Deum », AT V, 8, 14) ? Cette objection n'était possible que si tous admettaient l'équivalence entre *summa potentia* et un attribut divin. Et Descartes aussi, à la réserve qu'il ne s'agit que d'un « *aliquis deceptor* », vague et provisoire. — En fait, Kennington essaie de dégager les vérités mathématiques du doute, pour ne voir en lui qu'une épreuve pour la nature, en instance de mathématisation ; d'où la surprenante identification finale : « The evil of the Genius is that of nature, and victory over the Evil Genius is ' mastery of nature ' » (p. 643). Voir Kennington (R.). — « The ' teaching of Nature ' in Descartes Soul Doctrine », *The Review of Metaphysics*, 1972/3). Toute la question, que les textes semblent de toute façon trancher, suppose prise en considération l'origine nominaliste de la *potentia (absoluta) Dei*, et, au moins, la situation théologique de l'ensemble. Voir Caton (H.). — « The theological import of Cartesian Doubt », *International Journal for the Philosophy of Religion*, 1970, 1/4, p. 223 sq.

J.-L. M.

**3. 1. 4.** GREGORY (Tullio). — « Dio ingannatore e genio maligno. Nota in margine alle *Meditationes* di Descartes ». [Dieu trompeur et malin génie. Note en marge des *Meditationes* de Descartes]. Sous un titre trop modeste, l'A. nous livre une étude de première qualité sur les *Méditations*. Non seulement en effet il fait, avec

compétence, le point des travaux sur la distinction entre « Dieu trompeur » et « malin génie », mais son érudition théologique lui permet de proposer des rapprochements et des sources qui éclairent cette distinction de manière nouvelle et décisive. Au départ de sa réflexion, un passage peu remarqué des *Obiectiones IIae* (AT VII, 125-126), où « les théologiens » invoquent l'autorité de Grégoire de Rimini et de Gabriel Biel en faveur de l'hypothèse d'un Dieu trompeur *absoluta potestate*. T. Gregory fait l'histoire de cette thèse : citant les textes les plus caractéristiques, il établit qu'une tradition nominaliste affirmait que *Dieu pouvait tromper*. Descartes ne pouvait négliger cette *vetus opinio*. D'autres textes cartésiens attestent, d'ailleurs, sa présence dans l'horizon mental du philosophe, comme lorsque Burman lui demande si Dieu peut ordonner à une créature l'*odium Dei* (AT V, 160) : conséquent avec sa conception de la toute-puissance divine, Descartes répond dans la tradition occamiste : « iam non potest ; sed quid potuerit, nescimus ; et quidne creaturae hoc imperare potuisset ? ». Descartes ne pouvait pas se contenter d'affirmer l'existence de Dieu pour sortir du doute méthodique : il devait encore prouver que ce Dieu *ne pouvait pas* être trompeur. En fait, Occam et Grégoire de Rimini avaient établi, contre des théologiens « extrémistes », une différence entre la *potestas fallendi* (que possède le Dieu tout puissant) et la *voluntas fallendi* : il ne leur semblait pas possible de disjoindre la *potestas absoluta* de la *potestas relativa* au point de les mettre en contradiction. Tout au long de ses réponses aux *Obiectiones*, Descartes reprend l'essentiel de leurs arguments.

Quant au malin génie, l'A. ébauche une enquête sur le pouvoir trompeur des démons : étant des créatures, ils ne peuvent l'exercer que sur des créatures, et à l'aide de choses créées, ce qu'établissent les théologiens et particulièrement le démonologue Del Rio (*Disquisitionum Magicarum Libri VI*, 1599-1600). Ce qui permet à l'A. d'établir avec certitude que le « Dieu trompeur » et le « malin génie » ne sont pas des fictions, des êtres de raison supposés par Descartes pour les nécessités de sa démonstration métaphysique, mais des réalités de l'horizon théologique de son temps. Le domaine de chacun d'eux est nettement distingué par leurs pouvoirs respectifs<sup>9</sup> : si Dieu peut agir sur l'entendement et décevoir l'homme même dans les vérités mathématiques (et Descartes s'efforce d'établir que Dieu *ne peut pas tromper*), le *genius malignus* ne peut agir que sur les choses créées. Descartes s'attache, dans les *Méditations*, à établir la certitude métaphysique ; il doit donc réfuter les deux agents d'illu-

9. Ce qui avait déjà été très justement souligné par R. KENNINGTON, « The Finitude of Descartes' Evil Genius », *Journal of the History of Ideas*, 1971, p. 441-446 (cf. *B.C. II*, 1973, p. 480).

sion, de *deceptiones* habituellement opposés, de son temps, à la notion d'évidence certaine.

La maîtrise des sources permet à T. Gregory de mener une démonstration convaincante, à partir de textes qu'il cite<sup>10</sup> et qui invitent souvent à bien d'autres rapprochements dans l'œuvre de Descartes<sup>11</sup>. On peut du reste se demander — et l'A. laisse libre l'hypothèse — ce que Descartes savait en théologie. Il doit plus souvent y avoir rencontré que filiation directe ; mais ces rencontres sont révélatrices de l'ambiance intellectuelle dans laquelle Descartes vivait, qui était, au premier chef, une ambiance théologique imprégnée de nominalisme. En ce sens, cette étude n'est pas seulement une démonstration convaincante ; elle est aussi un modèle pour de nouvelles recherches sur la pensée de Descartes.

J. R. A.

**3. 1. 6. LENNON (Thomas M.).** — « The Inherence Pattern and Descartes' Ideas ». L'objet de l'auteur est d'éclairer la théorie des idées exposée dans la *Méditation III* par la référence à la tradition aristotélico-scholastique. S'élevant contre l'interprétation d'A. Kenny, à qui il reproche de vider le terme cartésien de « forme » de toute épaisseur historique, l'auteur affirme au contraire le caractère aristotélicien — ou tout au moins non anti-aristotélicien — de la solution cartésienne du problème de l'inhérence de l'acte ou de la qualité par rapport à la substance, de la pensée par rapport à l'existence (d'où la prémisse du Cogito : si je pense, j'existe). Il envisage à ce propos les réponses de Descartes aux objections de Hobbes et de Caterus.

C. de B.

**3. 1. 7. MARION (J.-L.).** — « Ordre et Relation. Sur la situation aristotélicienne des *Règles V et VI* de Descartes ». Cet article annonçait l'ouvrage de J.-L. Marion : *Sur l'ontologie grise de Descartes, savoir aristotélicien et science cartésienne dans les « Regulae »*. Paris, Vrin, 1975. L'ensemble sera recensé dans le prochain Bulletin Cartésien.

**3. 1. 8. MARTINET (M.).** — « Science et hypothèses chez Descartes ». En dépit de la valeur de citation du titre, l'article ne consiste pas

10. L'A. cite en note les passages importants de textes (d'accès malaisé) de Grégoire de Rimini, de Robert Holkot, de Pierre d'Ailly ou de « Maître Gabriel » (Biel).

11. *Ex. gr.* la lettre à Mersenne, 21 avril 1641, AT III, 359-360 (si Dieu trompe continuellement les damnés), les *Notae aux Obiectiones VIIae* (sur les « Lemures ou malins génies habitant les lieux souterrains ») ou les songes des *Olympica* ; voy. la note passionnante de GREGORY, *art. cit.*, p. 513-514.

dans une confrontation systématique des doctrines de la science de Poincaré et de Descartes, — l'auteur se borne à esquisser la possibilité d'un rapprochement par le biais de l'influence d'une même tradition astronomique — mais dans une étude serrée et fort intéressante du statut des hypothèses dans les textes physiques cartésiens.

La présence de « suppositions » tant dans les *Essais (Dioptrique, Météores)* que dans les *Principes* (troisième partie) constitue en effet un problème grave pour la cohérence du cartésianisme, puisqu'elle semble en contradiction avec la définition de la science comme corps de vérités absolument certaines. L'analyse de ces suppositions — référées à la tradition des hypothèses astronomiques sans prétentions ontologiques, c'est-à-dire non situées par rapport au couple Vrai-Faux — montre qu'elles jouent un rôle comparable aux principes en ceci qu'elles servent, comme eux, de points de départ à des déductions. Elles ne sont pas, certes, des principes, puisqu'elles sont incertaines (ou fausses) mais, à défaut d'être évidentes, elles doivent être claires, vraisemblables, et posséder un degré de complexité moindre que les phénomènes qu'elles tentent d'expliquer ; de plus, elles doivent être peu nombreuses (critère d'économie) et fécondes (critère d'efficacité explicative).

Leur valeur épistémologique est essentiellement inductive : l'intérêt des hypothèses est de permettre une anticipation de faits nouveaux ou différents. Cependant, leur origine empirique et leur absence d'évidence manifestent clairement la restriction des hypothèses à un stade non parfait de la science ; ceci se vérifie pour les *Essais*, qui ne sont que des « échantillons ». Le véritable problème se pose dans la troisième partie des *Principes*, à l'article 46, lorsque Descartes reconnaît qu'il existe une lacune dans la chaîne des raisons et que seul un recours à l'expérience peut la combler. Ce serait cette difficulté qui expliquerait que Descartes se soit résigné à ne revendiquer pour la science qu'une certitude morale (puis, grâce à la véracité divine, une certitude « plus que morale »), limitation logique que compenserait l'orientation finalement pratique du savoir humain.

C. de B.

**3. 1. 9. MATHERON (A.).** — «Psychologie et politique : Descartes (la noblesse du chatouillement)». Le sujet paraît très circonscrit, puisqu'il s'agit de la théorie du « chatouillement » dans le *Traité des Passions de l'âme* ; en fait il engage tout le problème — ô combien controversé — du sens de la morale cartésienne. L'auteur met en évidence, de manière remarquable, le triple aspect de cette morale : finalisme reposant sur l'attrait du Bien — c'est la couverture idéolo-

gique ; hédonisme pur et simple, révélé par l'étude du véritable ordre des raisons ; enfin, anthropologie de l'égoïsme universel, reflet cette fois-ci de préoccupations d'ordre politique par quoi Descartes se rapproche de Hobbes et de Spinoza, avec toutefois des nuances importantes. L'analyse est minutieusement conduite à partir d'une aporie : le caractère inanalysé de la notion de perfection, clef de la morale, et d'une contradiction apparente entre les deux articles 94 et 137 du *Traité des Passions*. Pas à pas, l'A. en vient à donner un schéma général du fonctionnement du chatouillement (*id est* du plaisir) depuis le niveau le plus bas de la vie végétative du fœtus jusqu'au niveau le plus haut (la vertu et la science), en passant par le plaisir alimentaire et sexuel, puis esthétique, puis par les « chatouillements » que donnent la richesse et la « gloire » ; pas à pas, il en vient à lire sous la notion de perfection celle de puissance. Reconstituant par une méthode rigoureuse non plus la chaîne des raisons mais celle des métaphores, il détermine donc les conditions nécessaires et suffisantes de production d'un chatouillement à quelque niveau que ce soit : pour tout système pourvu d'un centre et d'une périphérie, la maîtrise du centre sur celle-ci permet de résister, par la fermeté, à l'agression venue de l'extérieur, et d'aller, grâce à la « bonne disposition » de l'ensemble, à la victoire finale. Toute joie, même celle du fœtus dans le corps maternel, provient toujours de la conscience d'avoir triomphé d'un danger, que ce danger soit le fait d'une menace extérieure incontrôlable ou qu'il soit délibérément provoqué, par « goût du risque », attrait de la gloire, ou passion de l'honneur. Le réseau des analogies et des correspondances entre les différents ensembles où s'applique cette théorie générale du chatouillement fait finalement apparaître une certaine « politique » de Descartes dont le sens, pour être conforme à ce que l'on pouvait deviner, est néanmoins très renforcé et nuancé par la rigueur de la démonstration. Celle-ci est longue et précise, et il faut la lire textes en main pour en saisir toute la richesse.

C. de B.

**3. 1. 10.** MUNOT (Pierre). — « Un extrait du *Discours de la Méthode* ». Commentaire strictement littéraire d'AT VI, 16, 30-18, 5 (cité d'après l'orthographe de l'éd. Bridoux, *Descartes, Œuvres et Lettres*, « Pléiade », Paris, 1952). Une remarque cependant : il n'est pas sûr « que l'allure autobiographique du texte explique l'abondance des *je* qui le parsèment » (p. 55, voir 58, n. 5) ; pour l'établir, il faudrait comparer le *Discours* avec un texte non philosophique contemporain, et également autobiographique ; il faudrait surtout se demander pourquoi l'autobiographie a pu devenir forme littéraire pour un discours philosophique.

J.-L. M.

**3. 1. 11.** ROMANOWSKI (Sylvie). — *L'illusion chez Descartes. La structure du Discours cartésien*. Au moyen de quelques grilles et termes de la critique structuraliste, l'auteur ébauche une analyse cursive de quelques thèmes cartésiens qu'elle tente de regrouper autour d'un foyer unique, l'illusion.

P. Ca.

**3. 2. 1.** COSTABEL (Pierre). — « Florimond de Beaune, érudit et savant de Blois ». Cette courte communication au Congrès des Sociétés Savantes de 1973 à Orléans, est aujourd'hui dépassée par la publication de l'ouvrage de P. Costabel : *Florimond de Beaune, (Blois, 1601-1652), Doctrine de l'Angle solide ; inventaire de sa bibliothèque*. Paris, Vrin, 1975. Un compte-rendu en sera donné dans le prochain Bulletin Cartésien.

**3. 2. 2.** MALBREIL (G.). — « L'occasionalisme d'Arnold Geulincx ». La réflexion propre de l'A. introduit aussi bien au travail d'A. de Lattre, *L'occasionalisme d'Arnold Geulincx* (Paris, 1967), tout en donnant une utile bibliographie des articles de H. J. de Vleeschauer sur Geulincx (p. 82, n. 12). Suit un rapide dénombrement des occasions de la naissance d'*occasion* comme concept, et une reprise du rapport à Descartes (atténuation du *cogito*, de l'évidence, passage au primat de la forme, science comme science de la cause par son auteur), et un essai de définition de l'occasionalisme comme tel.

J.-L. M.

**3. 3. 2.** JACOB (Pierre). — « La politique avec la physique à l'âge classique ». L'objet de l'article est de situer les places relatives du principe d'inertie et du concept de *conatus* chez Descartes, Hobbes et Spinoza. S'inspirant, comme il l'indique, des résultats du séminaire d'André Lécrivain (ENS de Saint-Cloud, 1972-73), l'A. montre de manière très intéressante comment Spinoza récupère le mécanisme cartésien tout en le sauvant de la contradiction, grâce à ses emprunts à l'arsenal conceptuel mis en place par Hobbes pour rapprocher les catégories forgées par la nouvelle physique du domaine juridico-politique.

C. de B.

#### 4. Varia.

#### 4. 2. CARTÉSIENS

**4. 2. 1.** ROBINET (André). — « Descartes, Malebranche et Monsieur Alquié », *Revue internationale de Philosophie*, Belgique, 1974, 110, p. 532-539.

## 4. 3. DIFFUSION DU CARTÉSIANISME

4. 3. 1. ADLER (Mortimer J.). — « Little errors in the beginning », *Thomist*, 1974, 38, p. 27-48.

4. 3. 2. *Actes du XIII<sup>e</sup> Congrès international d'histoire des sciences, Moscou*, 1971, Moscou, Naouka, 1974, 13 vol.

— Section I, « Problèmes généraux » :

BEAUDE (Joseph). — « Éclaircissements sur les relations entre Descartes et Picot », p. 156-161 ;

SCOTT (Wilson L.). — « Continuity versus discontinuity in the History of Physical Science », p. 19-24.

— Section VI, « Histoire de la physique et de l'astronomie » :

SIMON (Gérard). — « A propos de la théorie de la perception visuelle chez Kepler et Descartes », p. 237-245 ;

ZEMPLEN (J.). — « The Cartesianism in the Physics of Hungary », p. 226-232.

4. 3. 3. ARON (Robert). — *Discours contre la Méthode*. Paris, Plon, 1974, 317 p.

4. 3. 4. BRETON (S.). — « Origine et principe de raison », *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, Fr., 1974, 58, 1, p. 41-57.

4. 3. 5. FORTES (Antonio). — « Descartes profeta de la revolucion industrial », *Burgense, Collectanea scientifica*, Esp., 1974, 15, 1, p. 207-274.

4. 2. 1. ROBINET (A.). — « Descartes, Malebranche et Monsieur Alquié ». Analyse sympathisante de l'étude par F. Alquié (voir la recension de J. Deprun, p. 457) des rapports de Descartes à Malebranche, et retour, par le principal responsable de l'édition moderne des *Œuvres complètes* de Malebranche.

J.-L. M.

4. 3. 1. ADLER (Mortimer). — « A little error in the beginning ». Le titre de cet article reprend les termes d'une maxime d'Aristote (*De Caelo I*, 5), reproduite par Thomas d'Aquin au début du *De Ente et Essentia* : « une petite erreur au début mène à une grande erreur à la fin ». La « petite erreur » commise par Descartes, en l'occurrence, se situerait dans sa théorie de la connaissance sensible : Descartes confond, dans son analyse de la perception, ce qui est perçu et ce par quoi on le perçoit, autrement dit le *quod* et le *quo*

de la connaissance sensible. L'idée est intéressante et mérite d'être reprise dans le détail des textes cartésiens, en tenant compte des variations d'explication intervenues dans la pensée même de Descartes. L'A. doit développer les conséquences de son hypothèse dans un ouvrage attendu, publié en collaboration avec John Deely (qui, dans la même année du *Thomist*, a donné une passionnante contribution, p. 856-907, sur le « Traité des Signes » de Jean de Saint Thomas, i.e. *Ars Logica* IIa, q. 21-23), sous le titre *Some Questions About Language*.

J. R. A.

#### 4. 3. 2. ACTES DU XIII<sup>e</sup> CONGRÈS INTERNATIONAL D'HISTOIRE DES SCIENCES — MOSCOU 1971

##### *Section I* : « Problèmes généraux »

BEAUDE (Joseph). — « Éclaircissements sur les relations entre Descartes et Picot », p. 156-161.

Coéditeur de la mise à jour de l'édition Adam-Tannery de 1969 à 1974, l'A. a fourni dans cette communication un premier état des données, rassemblées au cours de l'entreprise susdite, à propos des relations entre Descartes et Picot. Le tome V de la *Correspondance*, publié en 1974, a nécessité un examen plus approfondi de l'un des documents utilisés (lettre de Picot à Carcavi du 5 août 1649), examen qui ne permet pas de souscrire à toutes les suggestions que l'A. présentait en 1971. La confiance que Descartes a manifestée durant plusieurs années à l'égard du traducteur des *Principia* en français, conserve quelque mystère et n'a peut-être pas été totale en 1649-1650. L'A. semble admettre trop vite l'impossibilité de progresser, en raison de la perte des lettres entre Descartes et Picot que Baillet avait encore sous les yeux en 1690. Une étude des relations de Picot avec Clerselier, en liaison avec une enquête plus systématique de l'édition des œuvres de Descartes entre 1647 et 1673, ne paraît pas inapte à produire des éléments d'appréciation nouveaux.

P. C.

SCOTT (Wilson L.). — « Continuity versus Discontinuity in the History of Physical Science », p. 19-24.

Dans cette communication qui vise à proposer une position nuancée dans le débat concernant la légitimité d'une histoire des sciences écrite en termes de « révolutions » successives, l'A. reprend comme point de départ les résultats de l'ouvrage qu'il

a écrit en 1970 : *The Conflict between Atomism and Conservation Theory 1644-1860* (Londres, New York) et dans lequel il a déjà mentionné les glissements de sens qui s'opèrent après les *Principia* de 1644 sous les divers termes de la physique cartésienne.

P. C.

Section VI. « Histoire de la Physique et de l'Astronomie »

ZEMPLEN (J.). — « The Cartesianism in the Physics of Hungary », p. 226-232.

L'A. qui a déjà écrit deux ouvrages sur l'histoire de la Physique en Hongrie (avant 1711, Budapest 1961 — au XVIII<sup>e</sup> siècle, Budapest 1964) donne des renseignements intéressants sur la situation favorable que la diffusion du cartésianisme a trouvée en Transylvanie dans les milieux calvinistes, et sur les voyages en Hollande des étudiants issus de ces milieux. On trouve en notes des références bibliographiques et des indications d'archives susceptibles d'être très utiles à quiconque voudrait approfondir la question.

P. C.

SIMON (Gérard). — « A propos de la théorie de la perception visuelle chez Kepler et Descartes », pp. 237-245.

L'A. a essentiellement voulu dégager d'un exemple, celui de la vision, quelques éléments permettant « de comprendre la nécessité et le rôle du mécanisme dans la naissance de la science classique ». Il commence par faire l'inventaire très précis, et généralement méconnu, de l'apport de Kepler en matière de théorie de la vision et il montre en quoi l'intervention de Descartes est décisive : le schéma anatomique plus exact qui décentre l'aboutissement du nerf optique sur la rétine évacue toute tentation de résoudre par analogie et similitude le passage de l'image rétinienne à la sensation perçue par le cerveau. L'A. voit dans le dualisme entre l'âme et le corps — *Principes* I, art. 61 — la modification fondamentale des données philosophiques sans laquelle la position de Kepler n'aurait pas été dépassée, et il renvoie à la sixième *Méditation* pour la justification de la *Dioptrique* (A-T VI, p. 114), concernant « l'occasion » que la modification cérébrale donne à l'âme de percevoir l'objet vu. L'analyse est intéressante, mais incomplète, notamment du fait qu'est négligée l'attention portée par Descartes à la mobilité de l'œil (nystagmus oculaire) dans le phénomène de la vision (cf. *Traité De l'Homme*, A-T XI, p. 157-158). Quant à la conclusion, qui reconnaît à la fois chez Descartes la volonté d'« en finir avec tout un syncrétisme entre le vivant et le non vivant » et « le défaut d'aboutir à une réduction appauvrissante », elle ne

répond pas à l'annonce du propos. Il faut souhaiter que l'A. fournisse sur ce très important sujet l'exposé plus ample et plus rigoureux qu'il amène lui-même le lecteur à désirer.

P. C.

**4. 3. 3.** ARON (Robert). — *Discours contre la Méthode*. On sait que la question devient banale, qui demande, dans toutes les feuilles à grand tirage, s'« il faut brûler Descartes ». Dans la plupart des cas, on ignore rigoureusement les textes cartésiens. Il n'en va pas de même dans cet essai documenté, fin, parfois brillant, souvent discutabile, toujours intéressant. Reste que l'importance décisive de la césure cartésienne dans l'histoire se trouve peut-être, par un abord dramatique et polémique, *diminuée*, et non soulignée. Car c'est au niveau de la métaphysique qu'il faut penser Descartes, puisque c'est là seulement qu'il nous reste fondamental.

J.-L. M.

**4. 3. 4.** BRETON (S.). — « Origine et Principe de raison ». Dans cet article où l'A. communique une recherche de philosophie première, Descartes sert de référence pour une première formulation moderne — encore que rudimentaire — du principe de raison (*Méditations*, Premières réponses aux premières objections). Formulation reprenant d'abord l'aspect « négatif » de l'*aséité* médiévale (*id est*, l'indépendance à l'égard de toute causalité extérieure), mais introduisant ensuite un sens positif de la *causa sui* grâce à un *comme si* tout à fait analogue à celui de Plotin. Nuance « positive » qui permet de dire que « l'être suit l'agir substantiel : il en est la trace comme l'image qui en fixe la libre mobilité ». De telle sorte qu'en définitive l'ontologie cartésienne participerait d'un certain recouvrement des deux termes que le titre de l'article réunit par une copule à priori disjonctive. L'accent est mis sur un aspect qui mériterait une étude plus claire et plus approfondie.

P. C.

**4. 3. 5.** FORTÈS (Antonio). — « Descartes profeta de la revolucion industrial ». L'A. résume l'ensemble des théories mécanistes de Descartes et, tout en montrant combien ses réductions mécanistes furent stériles sur le plan pratique, il pense pouvoir affirmer que la pensée cartésienne a préparé les esprits à la révolution industrielle dans la mesure où elle aurait poussé la recherche vers la prise en main des choses qu'est la technique.

P. Ca.

## B. COMPLÉMENTS 1970-1973

En ce qui concerne les compléments qui s'efforcent de combler des lacunes involontaires dans les Bulletins I à IV, nous avons estimé utile de fournir une liste par ordre alphabétique d'auteurs de manière à rendre le jugement et la consultation plus faciles. Le code de classement habituel précède chaque référence et est utilisé pour les quelques comptes rendus qui suivent cette liste.

**3. 2.** ARDNT (H. W.). — *Methodo scientifica pertractatum, Mos geometricus und Kalkülbegriff in der philosophischen Theorienbildung des 17. und 18. Jahrhunderts*. Berlin, Walter de Gruyter, 1971, VIII, 170 p. (*Quellen und Studien zur Philosophie*, Band 4).

**1. 2.** BAILLET (Adrien). — *La vie de Monsieur Des-Cartes* (rééd.). Genève, Slatkine, 1970, VI-LXII-417-XVI-604 p., bibliogr., index.

**3. 3.** BESSE (G.). — « Libre arbitre et vertu : la *Nouvelle Héloïse* et l'héritage cartésien », *Roman et lumières au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Éditions sociales, 1970, p. 284-296.

**3. 1.** BOOTH (C. S.). — « Cogito : performance or existential inconsistency ? », *Journal of Critical Analysis*, USA, 1972, 4, 1 (paru en 1973), p. 1-8.

**2. 3.** BORMAN (C. V.). — « Das wissenschaftliche Denken in der Theologie », *Philos. Jb.*, Allem., 1972, 79, 1, p. 19-38.

**3. 3.** BOTKIN (R.). — « Descartes first Meditation : a point of contact for contemporary philosophical methods », *Southern Journal of Philosophy*, USA, 1972, 10, 3, p. 353-358.

**3. 3.** BOTKIN (R.). — « What can we do when dreaming ? A reply to Professor Davis », *Southern Journal of Philosophy*, USA, 1972, 10, 3, p. 367-372.

**3. 3.** BRACKEN (H. M.). — « Descartes, Orwell, Chomsky : three philosophers of the demonic », *Human Context*, GB, 1972, 4, 3, p. 523-536, 537-552.

**3. 1.** CALVERT (B.). — « Descartes and the problem of Evil », *Canadian Journal of Philosophy*, 1972, 2, 1, pp. 117-126.

- 3. 2.** CARVIN (W. P.). — « Leibniz on motion and creation », *Journal of History of Ideas*, USA, 1972, 33, 3, p. 425-438.
- 3. 1.** CATON (Hiram). — « The probleme of Descartes' sincerity », *Philos. Forum*, USA, 1971, 2, 3, p. 355-370.
- 3. 1.** CATON (H.). — « The status of metaphysics in *the Discourse on Method* », *Man and World*, USA, 1972, 5, 4, p. 468-474.
- 2. 1.** CATON (H.). — *The origin of subjectivity. An essay on Descartes*. New Haven et Londres, Yale University Press, 1973, 248 p., bibliogr., index.
- 3. 1.** CATON (H.). — « Kennington on Descarte's Evil Genius », *Journal of History of Ideas*, U.S.A., 1973, 34, 4, p. 639-641.
- 2. 1.** CICHOWICZ (S.). — « Sur les intentions politiques de Descartes », (en polonais), *Arch. Hist. Filoz. Mysli Spolecz.*, Pol., 1972, 18, p. 307-328 (rés. en fr.).
- 2. 1.** COLLINS (J.). — « Descartes' philosophy of nature », *Amer. Philos. Quart.*, U.S.A., 1971, 5, p. VII-VIII, 3-99, bibliogr. (3 p.), index.
- 3. 3.** DAVIS (R.). — « Dreams and dreaming : a reply to Professor Botkin », *Southern Journal of Philosophy*, U.S.A., 1972, 10, 3, p. 373-378.
- 2. 2.** DE DIJN (H.). — « La méthode de pensée géométrique de Spinoza » (en néerlandais), *Tijdschrift voor filosofie*, Belgique, 1973, 35, 4, p. 707-765.
- 2. 1.** DENISOFF (E.). — *Descartes, premier théoricien de la physique mathématique. Trois essais sur « le Discours de la Méthode »*. Louvain, Publ. de l'Univ. de Louvain, Paris, Béatrice-Nauwelaerts, 1970, 134 p.
- 1. 1.** DESCARTES (René). — *Treatise of man*. French text with transl. and comm. by T. S. HALL. Cambridge, Mass., Harvard Univ. Press, 1972, XLVIII-225 p., bibliogr. ill., index (*Harvard Monographs in the History of Science*).
- 1. 2.** DIBON (Paul). — *Inventaire de la correspondance d'André Rivet (1595-1650)*. La Haye, Martinus Nijhoff, 1971, XXIV-406 p. (*Archives internationales d'histoire des idées*, vol. 43).

- 2. 3.** DIBON (P.). — « Histoire des idées aux VII<sup>e</sup> siècle », *Annuaire de l'École pratique des Hautes Études*, Paris, 1971-1972, 104, p. 515-528.
- 3.1.** DIBON (P.). — « L'Université du Leyde et la République des Lettres au 17<sup>e</sup> siècle », *Quaerendo*, V/1, 1975, Amsterdam, p. 5-38.
- 3. 2.** DONEY (W.). — « Spinoza on philosophical scepticism », *Monist*, U.S.A., 1971, 55, 4, p. 617-635.
- 2. 1.** DUFOURT (H.). — « L'œuvre de Descartes », *Revue de philosophie de la France et de l'Étranger*, Fr., 1972, 97, 4, p. 437-445.
- 3. 1.** FERRIER (F.). — « Spontanéité et liberté : la discussion Gibieuf-Descartes », *Études philosophiques*, Fr., 1973, 3, p. 329-338.
- 4. 3.** FORGIE (J. W.). — « Frege's objection to ontological argument », *Nous*, USA, 1972, 6, 3, p. 251-265.
- 2. 3.** GABBEY (Alan). — « Force and inertia in seventeenth century dynamics », *Studies in History and Philosophy of Science*. Londres, London Macmillan Journal Ltd, 1971, 2, 1, p. 1-68.
- 2. 1.** GAIDAMAVICIENE (I.). — « La relation entre foi et raison dans la philosophie de Descartes » (en lituanien), *Problemas*, URSS, 1971, 1, p. 54-59.
- 4. 1.** GARCIA SUAREZ (A.). — « Cartesianismo fuerte y cartesianismo debil a proposito de David Pears : Wittgenstein », *Teorema*, Esp., 1972, 8 (paru en 1973), p. 99-103.
- 4. 2.** GARIN (E.). — « Luca Tozzi o la filosofia dei medici », *Rivista critica di storia della filosofia*, Italie, 1972, 27, 1, p. 75-78.
- 2. 2.** GRATHOFF (R.). — « Grenze und Übergang : Bestimmungen einer Cartesianischen Sozialwissenschaft », *Soziale Welt*, Allem., 1972, 23, 4, p. 383-400, notes bibliogr.
- 4. 2.** GRMEK (Mirko D.). — « A survey of the mechanical interpretations of life from the Greek Atomists to the followers of Descartes », *Biology, history and natural philosophy*, édité par Allen D. BRECK et W. YOURGRAU. New York, Plenum Publishing Corporation, 1972, chap. XII, p. 181-195.
- 3. 1.** HACKING (Ian). — « Leibniz and Descartes : Proof and eternal truths. Dawes Hicks Lecture on Philosophy 1973 », *Proceedings of the British Academy*, 1973, 59, p. 1-16.

- 3. 3.** HAMMACHER (K.). — « Einige methodische Regeln Descartes' und das erfindende Denken », *Zeitschrift für allgemeine Wissenschaftstheorie*, Wiesbaden, Allem., 1973, 4, 2, p. 203-223.
- 3. 1.** HENZE (D. F.). — « Descartes on other minds », *Amer. Philos. Quart. monogr. ser.*, USA, 1972, 6, p. 41-56 (*Studies in the Philosophy of Mind*).
- 2. 1.** HOMMES (U.). — « Der Begriff des Unendlichen im Denken der Neuzeit », *Wissensch. Weltbild*, Autr., 1972, 25, 2, p. 96-112.
- 3. 1.** IACOB (E.). — « Je suis, j'existe et cette chose est sûre, mais pour combien de temps ? tant que je pense » (en roumain), *Rev. Filoz., Roum.*, 1971, 18, 12, p. 1579-1595.
- 3. 2.** ILTIS (C.). — « Leibniz and the *vis viva* controversy », *Isis*, USA, 1971, 62, 210, p. 21-35.
- 3. 2.** ILTIS (C.). — « The Decline of cartesianism in mechanics : the Leibnizian-Cartesian debates », *Isis*, 1973, 64, 223, p. 356-373.
- 2. 1.** INDIAN (F.). — « Les idées éthiques de Descartes » (en polonais), *Studia filozoficzne*, Pol., 1972, 16, 6, p. 3-16.
- 2. 1.** JOJA (Athanasé). — « Descartes et le modèle mathématique », *Analele universitatii Bucuresti, Acta logica*, Roum., 1971, 14, 14, p. 5-27.
- 3. 2.** JOJA (A.). — « Les entités abstraites chez Galilée, Descartes et Leibniz (2<sup>e</sup> partie) », *Revue roumaine des sciences sociales, série Philosophie et Logique*, 1973, 17, 4, p. 307-314 (voir *BC IV*, p. 306).
- 3. 1.** KENNINGTON (R.). — « The 'Teaching of Nature' in Descartes' Soul Doctrine », *Review of Metaphysics*, USA, 1972, 26, 1, p. 86-117.
- 2. 1.** KAPICA (S. P.), ARCHIMOVIC (L. A.) et alii. — « R. Descartes. Géométrie. Débuts de la philosophie » (en russe), *Zizn nauki*, Moscou, Nauka, 1973, p. 66-77.
- 3. 1.** KIRSHOP (Wallace). — *Bibliographie matérielle et critique textuelle*. Paris, Éditions des Lettres Modernes, 1970, 76 p. (*Biblio. Notes I*).
- 2. 1.** KÖRNER (F.). — « Das cartesianische Grundprinzip der

neuzeitlichen Philosophie und seine gnoseologische Fragwürdigkeit », *Salzburger Jahrbuch für Philosophie*, 1973, XVII-XVIII, 94, p. 93-120.

2. 3. LINDEBOOM (G. A.). — « The impact of Descartes on seventeenth century medical thought in the Netherlands », *Janus, Pays-Bas*, 1971, 58, 3-4, p. 201-6.

3. 3. LINDEBOOM (G. A.). — « Florentius Schuyf und seine Bedeutung für die Verbreitung des Cartesianismus in den Niederländer », *Janus*, 1972, 59, 1-2-3, p. 25-37.

4. 2. LOJACONO (E.). — « Science et coupures épistémiques », *La Communication, Actes du XV<sup>e</sup> Congrès de l'Association des Sociétés de philosophie de langue française. Communication et Science*. Montréal, Éditions Montmorency, 1971, p. 174-180.

3. 3. LOPEZ (A.). — « La cinematica del XVII<sup>o</sup> frente a la fisica Aristotelica », *Salmanticensis, Esp.*, 1971, 18, 2-3, p. 351-376.

3. A. MARTORANA (A. L.). — « Il valore del dato storico in cartesio e la sua conseguente ambiguità : l'antistoricismo come remedium al naturalismo », *Sophia, Ital.*, 1972, 40, 3-4, p. 281-289, notes bibliogr.

3. 1. MATRANI (G. N.). — « An analytic scrutiny of Descartes' theory of self », *Journ. Ind. Acad. Philos., Inde*, 1972, 11, 1, p. 11-18.

1. 2. MERSENNE (Marin). — *Correspondance du P. Marin Mersenne, Religieux Minime*. Commencée par Paul TANNERY, publiée et annotée par Cornélis DE WAARD avec la collaboration de Bernard ROCHOT. *Tome XII — 1643*. Paris, Édition du CNRS, 1972, 448 p.

1. 2. MERSENNE (Marin). — *Ibid. Tables et index cumulatif des Tomes I à X (années 1617-1641)*. Paris, Éditions du CNRS, 1972, 103 p.

2. 3. MIGON (K.). — « Problèmes concernant une langue universelle au XVII<sup>e</sup> siècle » (en polonais), *Monogr. Dziej. nauki. techn.*, Pologne, 1973, 88, p. 43-59 (rés. en angl. et en russe).

3. 1. NAKAMURA (T.). — « Pourquoi Descartes soutint-il les œuvres de Harvey ? » (en japonais), *Kagakushi Kenkyu. Journal of History of Science, Jap.*, 1972, 11, 103, p. 113-117 (rés. en angl.).

- 3. 1.** NISHIMURA (K.). — « L'idée de Dieu chez Descartes, idée innée venant du dehors » (en japonais), *Journal of Religious Studies*, Tokyo, 1973, 47, 216, p. 1-27.
- 3. 1.** OEING-HANHOFF (L.). — « Note sur l'argument ontologique chez Descartes et Bonaventure », *Archives de philosophie*, 1973, 36, 4, p. 643-655.
- 2. 2.** PACCHI (A.). — « Henri More cartesiano. II », *Riv. crit. St. filos.*, Ital., 1971, 26, 2, p. 115-140.
- 4. 3.** PALMER (H.). — « Must clocks be material ? » *Ratio*, GB, 1972, 14, 1, p. 36-44.
- 2. 3.** POPIASVILI (A.). — « Descartes, prédécesseur de Fichte » (en géorgien), *Macne vest., ser. filos., psikhol. ekon. prava*, U.R.S.S., 1971, 4, p. 19-36.
- 3. 1.** PRENDERGAST (T. L.). — « Descartes and the relativity of motion », *Modern Schoolman*, U.S.A., 1972, 50, 1, p. 64-72.
- 2. 2.** RADNER (D.). — « Spinoza's theory of ideas », *Philos. Rev.*, U.S.A., 1971, 80, 3, p. 338-359.
- 3. 1.** RIBES MONTANE (P.). — « Las sensaciones organicas y su influjo gnoseologico en la doctrina de Descartes », *Anal. Sacra Tarracon*, Esp., 1970, 43, 2, p. 209-237.
- 3. 1.** ROCHOT (B.). — « Descartes et la physique mathématique », *Revue de Synthèse*, Fr., 1971, 92, 61-62, p. 85-92.
- 4. 3.** RÖD (W.). — « Richtungen der gegenwärtigen Descartes-Forschung », *Philos. Rdsch.*, Allem., 1971, 18, 1-2, p. 78-92. (cf. B.C. I).
- 3. 1.** ROSE (M. C.). — « Descartes' malevolent demon », *Proc. of the Amer. Cathol. Philos. Assoc.*, U.S.A., 1972, 46, p. 157-166.
- 3. 1.** ROSNEROWA (H.). — « Le cogito à la lumière de la philosophie du langage » (en polonais), *Studia philosophiae cristianae*. Warszawa, 1973, 9, 2, p. 123-151.
- 2. 3.** SABRA (A. T.). — *Theories of light from Descartes to Newton*. Londres, Oldbourne, 1967 ; New York, American Elsevier, 1970, 363 p., bibliogr., index.

- 3. 1.** SCARROW (D. S.). — « Descartes on his substance and his essence », *Amer. Philos. Quart.*, U.S.A., 1972, 9, 1, p. 18-28.
- 3. 1.** SCHNEIDER (I.). — « Descartes' Discussion der Fermatschen extremwert-Methode; ein Stück Ideengeschichte der Mathematik. », *Arch. for hist. of exact science*, Berlin, 1971, 7, 5, p. 354-374.
- 3. 3.** SCOTT (W. L.). — *The conflict between atomism and conservation theory, 1644 to 1860*. Londres, Macdonald; New York, American Elsevier, 1970, xiv-312 p., 5 pl., 6 fig. (*History of Science Library*).
- 3. 3.** SHAPIRO (A. E.). — « Kinematic Optics : a study of the wave theorie of light in the seventeenth century », *Arch. for hist. of exact science*, Berlin, 1973, 11, 2-3, p. 134-266.
- 4. 1.** SOLOMON (R. C.). — « Wittgenstein and cartesian privacy », *Philosophy Today*, U.S.A., 1972, 16, 3-4, p. 163-179.
- 2. 3.** THEAU (J.). — « Comment on est passé de l'idée cartésienne à l'idée berkeleyenne de la matière », *Dialogue*, Canada, 1972, 11, 4, p. 509-534.
- 3. 1.** THOMSON (A.). — « Ignace de Loyola et Descartes. L'influence des *Exercices Spirituels* sur les œuvres philosophiques de Descartes », *Archives de Philosophie*, 1972, 35, 1, p. 61-85.
- 3. 1.** VAN STAATEN (R.). — « Sommers on Strawson's and Descartes' ontology », *Mind*, GB, 1971, 80, 317, p. 148-149.
- 3. 1.** VENDLER (Z.). — « Descartes on sensation », *Can. Journ. Philos.*, Canada, 1971, 1, 1, p. 1-14.
- 3. 1.** WATSON (R. I.). — « A prescriptive analysis of Descartes' psychological views », *Journal Hist. Behav. Sci.*, U.S.A., 1971, 7, 3, p. 223-248.
- 2. 3.** WEIER (W.). — « Cartesianischer Aristotelismus im siebzehnten Jahrhundert », *Salzburger Jahrbuch für Philosophie*, Autr., 1970, 14 (paru en 1971), p. 35-65, notes bibliogr.
- 2. 3.** WESTFALL (Richard S.). — *The construction of modern science. Mechanism and mechanics*. New York, Londres, Sydney, Toronto, Wiley, 1971, XIII-171 p.

2. 3. WESTFALL (R. S.). — « Circular motion in seventeenth-century mechanics », *Isis*, U.S.A., 1972, 63, 217, p. 184-189.

2. 3. YOLTON (J. W.). — « Philosophy of science from Descartes to Kant », *History of Science*, GB, 1971, 10 (paru en 1972), p. 102-113, notes bibliogr.

1. 2. BAILLET (A.). — *La vie de Monsieur Des-Cartes*. La reproduction de Baillet rend un service non négligeable aux études cartésiennes, non seulement parce qu'elle facilite l'accès à un document qui reste de première importance, mais parce qu'aujourd'hui (en réaction à des jugements antérieurs courants) il semble que Baillet mérite une confiance plus grande. Historiquement d'abord, la qualité de son information est sans doute supérieure à ce qui était encore récemment admis. Pour la tradition indirecte des textes, il faut sans doute aussi majorer l'importance des informations dues à Baillet (nous songeons ici aux remarquables traductions de certains passages des *Regulae*). Un outil important devient donc ainsi disponible.

J.-L. M.

1. 2. DIBON (Paul), avec la collaboration d'E. ESTOURGIE et de H. BOTS. — *Inventaire de la Correspondance d'André Rivet (1595-1650)*. L'instrument que Paul Dibon a mis à la disposition des chercheurs et des historiens du XVII<sup>e</sup> siècle en ce qui concerne la correspondance d'André Rivet est en tout point remarquable. Le classement chronologique des 4 350 lettres inventoriées s'accompagne des indications précises : original, minute, copie, imprimé — avec référence soit aux fonds d'archives, soit aux sources imprimées, et en fin de volume un index des noms des correspondants permet une consultation rapide et méthodique. Il est entendu que la personnalité d'André Rivet (ancien pasteur de l'Église réformée de Thouars, animateur de la faculté de théologie de Leyde de 1620 à 1632, puis gouverneur du jeune prince d'Orange et chargé de hautes fonctions à la cour de Frédéric-Henri) fait de sa correspondance une source large dans le domaine de l'histoire politique aussi bien que dans le domaine intellectuel et religieux. On ne saurait, en aucune manière, et dans la perspective qui est la nôtre ici, exprimer comment cette source doit être utilisée. Il semble bien que grâce à Cornelis de Waard aucun élément en provenance de cette correspondance et susceptible d'intéresser Mersenne et Descartes n'ait été négligé jusqu'en 1643, c'est-à-dire jusqu'au tome XII de la Correspondance de Mersenne dont nous rendons compte plus loin. Toutefois, dans la mesure même où le tome XII

a été rédigé avant toute consultation possible du présent inventaire, des vérifications s'imposent aux éditeurs des prochains tomes de la Correspondance de Mersenne — comme s'impose également à eux l'examen attentif des lettres échangées entre Rivet et Mersenne, Constantin Huygens de 1644 à 1648 et 1650. Cet examen attentif n'a pu être fait pour l'achèvement en 1974 de la réédition des tomes I à V de la *Correspondance de Descartes*, Adam-Tannery, et il est probable qu'un certain nombre de notes complémentaires seront à envisager lorsque l'édition de Mersenne sera terminée.

P. C.

**1. 2. MERSENNE (Marin).** — *Correspondance du P. Marin Mersenne, Tome XII*, 1643. Le tome XII de la *Correspondance de Mersenne* a été remis à l'imprimeur par Bernard Rochot quelques instants avant sa mort, le 23 novembre 1971. A cette date, le tome III de la réédition Adam-Tannery venait de paraître et le tome IV était en préparation. C'est-à-dire que la correspondance de l'année 1643 est la dernière pour laquelle les éditeurs de la réédition Adam-Tannery ont eu la possibilité d'établir, grâce à Bernard Rochot, une confrontation fructueuse avec l'édition de la *Correspondance de Mersenne*.

Du point de vue de l'apparat critique — notamment en ce qui concerne deux lettres de Descartes à Mersenne (23 février 1643, 30 mai 1643) dont les autographes n'étaient pas connus lors de la première édition Adam-Tannery — le tome XII de la *Correspondance de Mersenne* est plus commode à consulter. Le lecteur de la réédition Adam-Tannery doit prendre garde aux renvois, aux appendices et aux indications fournies dans la Table chronologique générale du nouveau tome V. Du point de vue des notes, il est certain que le tome XII de Mersenne offre également — en raison de sa composition indépendante de toute contrainte antérieure — des détails utiles qu'il eût été vain de vouloir introduire dans les appendices des tomes III et IV de la réédition Adam-Tannery. Ceux-ci ont cependant un avantage : l'intégration des textes complets des lettres échangées entre Descartes et Constantin Huygens dont le tome XII ne donne que les extraits susceptibles d'avoir un intérêt au sujet de Mersenne.

En définitive, il faut fortement souligner ici combien les deux éditions se complètent et doivent être utilisées parallèlement. D'autant plus qu'elles se réfèrent, à partir des tomes ci-dessus mentionnés, au début d'une période au cours de laquelle Mersenne a pris progressivement ses distances par rapport à Descartes et où celui-ci a été assailli de soucis multiples quant à sa philosophie. Nul doute que l'achèvement de l'édition de la *Correspondance de Mersenne*, prévu sur les cinq années à venir, soit à suivre avec atten-

tion par tous ceux qui s'intéressent à l'approfondissement des études cartésiennes. Le successeur de Bernard Rochot, M. Armand Beaulieu, a devant lui la réédition Adam-Tannery achevée. Il va à la fois pouvoir l'utiliser et la corriger.

P. C.

**1. 2. MERSENNE (Marin).** — *Tables et Index cumulatif des tomes I à X (années 1617-1641)*. C'est à l'initiative de M. René Taton, directeur de recherche au C.N.R.S. et directeur du Centre Alexandre Koyré, que cet outil documentaire a été réalisé afin de faciliter la recherche des références dans les dix premiers tomes de la Correspondance de Mersenne. Sont données :

- 1) la table alphabétique des auteurs et destinataires des lettres citées ;
- 2) la liste des Appendices par volume (appendices qui sont tous relatifs à des problèmes particuliers et présentent à la fois des textes et des commentaires) ;
- 3) la table des planches (par volume) ;
- 4) l'index cumulatif des noms de personnes citées ;
- 5) les corrections aux index des tomes I à X.

Un tel outil ne se commente pas, il se recommande simplement à l'attention de tous ceux qui travaillent dans le domaine de la philosophie et de l'histoire des sciences au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

P. C.

**2. 1. CATON (Hiram).** — *The Origin of Subjectivity. An Essay on Descartes*. L'embargo postal entre la France et l'Australie nous a empêchés de rendre compte en son temps de cette étude d'un professeur de Canberra. Avec beaucoup d'attention pour le texte de Descartes et les travaux des grands commentateurs français, allemands et anglo-américains, l'A. s'attache à examiner la notion de sujet chez Descartes, dans le *Discours de la Méthode* et les *Méditations* en particulier. Il a déjà donné des exemples de sa méthode herméneutique (dans deux articles parus en 1970, cf. les comptes-rendus de J. P. Deschepper, *B.C. I*, p. 274 et 294-296). Il découvre, dans les *Méditations*, derrière le masque apologétique, une pensée scientifique en quête d'un fondement inébranlable ; soulignant l'unité du dessein cartésien, il intègre, à juste titre, la physiologie et l'optique de Descartes dans son propos métaphysique. Relisant les *Méditations*, l'A. montre comment Descartes a cru trouver dans la pensée et l'extension le premier principe cherché, principe nécessaire et suffisant qui lui permet d'écarter la théologie. A la notion d'âme, Descartes substitue celle de conscience ; l'origine

de la « subjectivité ». Il n'en demeure pas moins des oppositions irréductibles, que Descartes n'a pas su résoudre, mais qui vont alimenter, comme philosophoumènes, la pensée occidentale. Cette étude est un bon exemple d'une lecture herméneutique de Descartes, tendant à la présenter à l'origine de la pensée moderne (l'A. ne méconnaît pas, du reste, le jeu subtil tradition/innovation, mais il prend résolument parti pour la « modernité » de Descartes, à la suite, en particulier, de Gerhard Krüger). Précédé d'une chronologie, suivi d'un index rerum et nominum, l'ouvrage contient une précieuse bibliographie classée des études cartésiennes 1960-1970 compilée par David Kipp et E. M. Curley et revue par l'A., qui prolonge celle de Sebba (1800-1960) et précède immédiatement le Bulletin Cartésien (depuis 1970).

J. R. A.

**2. 1. DENISSOFF (Élie).** — *Descartes, premier théoricien de la physique mathématique. Trois essais sur le « Discours de la Méthode ».* Bernard Rochot a donné de ce petit ouvrage, dans la *Revue de Synthèse*, de janvier-juin 1971, un compte rendu détaillé et sévère, en se plaçant au point de vue même de l'A. qui consiste à privilégier dans le *Discours de la Méthodes* des passages clés où, sous forme d'autobiographie intellectuelle, Descartes traite de la nature du savoir scientifique et de son renouveau. L'A. ne s'est pas contenté d'« élaguer le *Discours* de ses parties superflues » « introduites par opportunisme... pour satisfaire aux impératifs d'une époque où l'on aurait tenu pour athée l'auteur d'un ouvrage de physique qui se serait permis de ne pas y mentionner Dieu et la morale », il a ignoré certains textes très gênants pour sa thèse — les lettres de Descartes à Mersenne du 1<sup>er</sup> mars et du 17 mai 1638, auxquelles Bernard Rochot rend toute leur importance — la lettre à Morin du 13 juillet 1638 où Descartes expose toute la différence qu'il voit entre expliquer et prouver. Il est vrai que, d'après l'index en fin de volume, l'A. semble confondre Morin avec Morus et qu'il pratique dans les références à la Correspondance la suppression systématique des noms et des dates afin de ne conserver que la page et le numéro du tome d'A-T ou de A-M. Il est probable que cette simplification dans la tâche de rédaction a comporté pour le rédacteur lui-même de fâcheuses contreparties.

Mais là n'est pas encore, en définitive, le plus grave. L'A. croit pouvoir comprendre Descartes philosophe de la science en se limitant à une discussion des idées générales et prouver de la sorte que la physique cartésienne est « inductive » quoique soumise à une méthode « positive », avec application de la mathématique. L'ouvrage se termine sans qu'aucun exemple ait été présenté au lecteur, sans que celui-ci soit en mesure de mettre derrière les mots d'expérience,

d'expérimentation, d'hypothèses, etc., au sujet de Descartes, un contenu quelconque. Rien n'est plus désastreux. Témoin cette affirmation, page 110, que Descartes n'« use en physique que d'idées claires et distinctes basées sur l'aspect quantitatif des choses » et dont il importerait extrêmement de savoir comment elle s'accommode à la « matière subtile » — cet élément fondamental de la physique du plein que l'A. juge inutile de nommer.

Pourquoi renchérir sur la sévérité de Bernard Rochot ? Parce qu'il n'est pas permis d'introduire dans les bibliographies un titre aussi prometteur sans que l'ouvrage correspondant ait un contenu suffisamment conforme aux promesses.

P. C.

**2. 3. GABBEY (Alan).** — « Force and Inertion in Seventeenth Century Dynamics ». Le *B.C.* aurait dû rendre compte en temps opportun de cette très importante étude écrite par un collaborateur de l'édition du nouveau tome V de la *Correspondance*. Mais elle exigeait trop d'attention sans doute pour qu'en définitive le soin de l'apprécier ne revienne à celui qui en fut l'origine. C'est en effet un rapport que nous présentâmes en 1966 dans un Colloque à l'Université du Texas pour le tricentenaire de l'*annus mirabilis* de Newton, qui a déterminé l'A. à approfondir le bien-fondé de notre affirmation selon laquelle la mécanique de Newton est à proprement parler une *Mechanica rationalis*, mais non une dynamique au sens de Leibniz, créateur du terme. Dans la mesure même où l'approbation ne nous est pas ménagée, nous sommes mal placé cependant pour dire les mérites de cette synthèse particulièrement riche non seulement du point de vue de la connaissance des travaux sur la question — les travaux originaux du xvii<sup>e</sup> siècle et les commentaires auxquels ils ont donné lieu jusqu'aujourd'hui —, mais aussi en raison de l'apport personnel de l'auteur. Nous essaierons d'être critique objectif en ce qui concerne le traitement accordé dans cet exposé à la mécanique de Descartes.

Il va sans dire que le propos de l'auteur, défini par les différences ou les nuances de conceptualisation de la science du mouvement à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, s'apparente d'emblée au genre de l'histoire récurrente, et qu'il n'y a pas lieu de s'étonner si l'œuvre de Descartes n'est considérée que par fragments et à plusieurs reprises — non pour mettre entre les mains du lecteur une vision complète, mais pour situer le sens profond de l'action du Philosophe dans l'évolution des idées et des concepts. La maîtrise que l'A. possède par rapport au sujet qui l'occupe, le garantit contre les risques du genre. Dans son enquête récurrente sur la distinction entre les deux aspects de la « force », l'aspect fonctionnel et l'aspect ontologique, il sait maintenir l'analyse conceptuelle au-dessus de la suggestion des

mots. Les morceaux choisis qu'il donne de la mécanique de Descartes sont pertinents et s'insèrent dans un commentaire scrupuleusement respectueux du contenu littéral du texte. Notamment en ce qui concerne les lois du choc (p. 24-29). Toutefois, l'A. n'a pris suffisamment garde, à notre avis, contre le danger de l'éclairage projeté en arrière par le débat entre Newton et Leibniz.

Il a, par exemple, parfaitement raison de privilégier chez Descartes l'aspect fonctionnel de la force, de souligner ce que cet aspect puise dans la dialectique traditionnelle *actio-passio*, de marquer en quoi se trouve ainsi préparé le couple newtonien action-réaction. Mais il s'en faut de beaucoup pour que l'on ait ainsi une vision suffisante. Car l'éclairage utilisé conduit à laisser dans l'ombre des éléments importants. A la page 23, l'A. évoque les textes que nous avons analysés dans notre « Essai critique » publié en 1967 dans les *Archives Internationales d'Histoire des Sciences*, mais ce n'est que de manière fugitive qu'il relève le terme de *modus* employé par Descartes pour préciser à Clerselier sa conception profonde du mouvement, et tout en nous citant en note, il omet ce que nous avons souligné comme le plus révélateur dans les explications que Descartes fut amené à fournir à son correspondant : à savoir que la règle suprême de la communication des mouvements est l'économie du changement nécessaire pour rendre *compatibles* des modes qui ne le sont pas à l'origine. Ce vocabulaire significatif indique bien que la dialectique *actio-passio* est sous-jacente, mais que celle-ci est dépassée pour aboutir à une traduction « rationnelle ».

Naturellement, la notion de « valence » joue dans cette traduction un rôle très important et la valence met en jeu la vitesse, cette caractéristique du mouvement que Descartes a déclaré lui-même être particulièrement difficile à rendre rigoureuse. Nous avons insisté nous-même, dans l'article évoqué ci-dessus, sur le fait que les règles du choc telles que les indiquent les *Principes* ne sont que l'expression d'une pensée en état de recherche. Et nous avons signalé, à propos de la loi de conservation de la « quantité de mouvements » (*Le Monde*, A-T XI, p. 43), qu'il n'y a aucun doute sur le pluriel de cette expression, pluriel qui constitue la loi comme totalisante ou intégrale au sens mathématique. Sans aucun doute ne nous sommes-nous pas fait entendre suffisamment sur le point qui nous paraît le plus important : à savoir que la recherche de Descartes vise à mettre en place des structures rationnelles suffisamment souples pour ne pas préjuger trop vite des formules mathématiques à adjoindre. Notamment quant à l'expression de la « quantité » de mouvement.

Nous souhaiterions, pour notre part, que l'A., si bien informé de la matière dont il traite et particulièrement au fait de l'incidence des problèmes philosophiques dans une question majeure pour

l'histoire des sciences, reprenne un jour l'étude de ces zones qui sont mal éclairées parce que Descartes n'a pas publiquement fait tout l'effort nécessaire pour conjurer les méprises. Avant nous, le regretté René Dugas avait remarqué la nécessité de distinguer entre mécanique de Descartes et mécanique cartésienne (celle que les héritiers plus ou moins avertis et conscients ont coulé dans des « canons » faciles à transmettre). Quels que soient les *impedimenta* que cette distinction impose à l'historien dans son travail de rédaction, il faut bien la prendre telle quelle si l'on veut fournir de l'aspect fonctionnel de la « force » chez Descartes, un compte rendu enfin complet et exempt de toutes les ambiguïtés d'un adjectif moderne.

P. C.

**2. 3. SABRA (A. I.). — *Theories of Light from Descartes to Newton.*** Développement et mise au point d'une thèse de doctorat soutenue en 1955, cet ouvrage a constitué, au moment où il a paru, la meilleure synthèse concernant les théories de la lumière de Descartes à Newton. Le premier tiers du livre est consacré à Descartes, avec quatre chapitres qui marquent une progression logique dans l'examen de la question : 1) la théorie de l'explication chez Descartes, le rôle du fondement métaphysique, de l'analogie, de l'expérience, puis la procédure déductive et les degrés de la certitude ; 2) le problème de la propagation instantanée et l'explication des couleurs ; 3) l'explication de la réflexion ; 4) l'explication de la réfraction. Ces indications suffisent pour caractériser la trame de l'exposé : l'organisation méthodique prime sur l'histoire au bénéfice de l'enseignement qui doit être retenu par le lecteur. Ce n'est pas, en soi, un point de vue insoutenable, surtout lorsqu'il est adopté, comme c'est le cas, par un auteur qui a d'abord pris soin de réunir toutes les données préalables et de réfléchir longuement devant les faits. Mais il faut bien reconnaître que, confronté sans cesse avec des textes de dates différentes rassemblés pour répondre à telle ou telle préoccupation, le lecteur a en définitive beaucoup de peine à comprendre de quelle évolution témoigne l'œuvre de Descartes par rapport à la lumière en tant que phénomène physique.

Sans doute le classement par thèmes favorise-t-il pour un moderne la recherche des références précises correspondant à un vocabulaire qui lui est familier (et dont l'index reflète les rubriques), mais comment ne pas être étonné par exemple de ne trouver qu'en note — et à deux endroits seulement — l'évocation de la conversion de Descartes à l'usage du mot « lumen ». Encore s'agit-il chaque fois d'un commentaire de la lettre à Morin du 13 juillet 1638, c'est-à-dire d'un texte largement postérieur à la décision par laquelle Descartes s'est écarté de son premier maître en la matière,

c'est-à-dire Kepler. Or, l'importance de la décision dépasse de beaucoup une simple question de vocabulaire. Dans la mesure même où l'A. a parfaitement raison de mettre en avant, dans son premier chapitre, le principe de la méthode cartésienne : « venir au devant des causes par les effets », il est certain que l'adoption par Descartes de la dualité de termes *lux* et *lumen* (le second désignant essentiellement un effet) est un événement majeur. Cet événement est nettement présent derrière les paragraphes des *Regulae* relatifs au problème du dioptré anacastique. Et le caractère contingent de l'application de Descartes à ce problème — à savoir la pression subie en 1626 dans le milieu turbulent qu'anime Mersenne, ne peut être éludé : loin d'avoir commencé l'examen de la théorie de la lumière avec une doctrine ferme, Descartes a été amené à forger cette doctrine dans le même temps où il essayait de prendre une part active à la solution d'une question de circonstance. Nous trouvons pour notre part cette manière de voir les réalités de l'histoire plus formatrice et plus vraie. D'autant plus qu'elle conduit à situer les points où l'obscurité demeure, par exemple quant au processus mathématique qui permettait à Descartes d'avoir une certitude « morale » de la vérité de la loi des sinus pour la réfraction.

Qu'il nous soit permis de souligner un autre point où la structure de rédaction adoptée par l'A. fait apparaître une lacune grave : les thèmes choisis éliminent complètement le phénomène de la vision. Or, il est évident que l'attention portée par Descartes à ce phénomène suit de près dans le temps la rédaction des *Regulae* et commande son rejet absolu des « espèces intentionnelles ». L'exposé didactique, trop organisé en fonction de la notion moderne du phénomène lumineux objectif, fait donc à la fois tort à l'histoire et à un élément fondamental de l'objet même de l'étude.

Nous devons reconnaître cependant que les deux thèmes propagation et couleur relevaient plus commodément d'exposés particuliers sans entraîner les mêmes risques que ceux signalés ci-dessus. L'A. fait preuve à l'égard de ces deux thèmes d'un examen rigoureux des textes et d'un certain nombre de commentaires ultérieurs. Mais il s'agit là de questions très difficiles sur lesquelles le dernier mot est loin d'être dit. Dans un cas comme dans l'autre il nous semble que quelle que soit l'interprétation que l'on adopte pour la pensée de Descartes (propagation instantanée ou extrêmement rapide, machinerie pure et simple pour l'explication des couleurs ou modèle fondé en raison sur les irisations liminaires des faisceaux lumineux), il y a intérêt à mettre davantage l'accent sur la notion de modèle, précisément. Notion essentielle à la théorie de la lumière chez Descartes et qui est certainement, pour l'A., nous le pensons, aussi fondamentale que pour nous.

P. C.

**3. 1. KIRSOP (Wallace).** — *Bibliographie matérielle et critique textuelle.* Faire place dans le *B.C.* à une mention de ce livret déjà ancien n'est qu'une modeste reconnaissance de l'Équipe Descartes. L'A., professeur de littérature française à Monash University (Australie), a assisté, avant d'écrire cette introduction à une nouvelle activité scientifique rigoureuse, à nos premiers pas dans une enquête de bibliographie cartésienne et nous lui devons de précieux avis. La « nouvelle bibliographie », anglo-saxonne par ses origines et son développement, ne pouvait trouver de meilleur interprète auprès des chercheurs français que ce collègue qui s'exprime dans leur langue de manière élégante et parfaite. Recommander la lecture de son petit manuel est le minimum qui s'impose, alors que l'expérience prouve encore tous les jours que prononcer les mots de « bibliographie matérielle » devant de distingués auditeurs en France ne rencontre guère qu'indifférence ou ignorance grossière.

Mais, dans le cadre nécessairement très limité que nous sommes obligés de maintenir ici à cette mention, il importe surtout de signaler que l'A. a choisi les *Meditationes de Prima Philosophia* pour l'un des exemples d'application de la méthode. Sans doute l'A. ne donne-t-il là qu'une faible partie des remarques qu'il avait déjà réunies à l'époque où il a écrit l'article et il faut souhaiter qu'il pourra livrer un jour prochain le résultat de ses recherches dans toute leur étendue. Toutefois, ce qu'il indique ici suffit à situer le caractère exhaustif de son examen : données de la correspondance concernant les interventions de Descartes et de Mersenne dans la correction des feuilles imprimées et la constitution des cartons, relevé systématique des corrections sur presse qui peuvent provenir en partie du *prote*, suppression d'un cahier dans certaines émissions, etc.

Reste, comme le souligne l'A., que l'enquête concernant les exemplaires des *Meditationes* encore accessibles n'est pas terminée. Depuis la présente publication, elle a seulement progressé de manière très sérieuse. On peut espérer aboutir bientôt à des résultats assez sûrs.

P. C.

**3. 1. OEING-HANHOFF (L.).** — « Note sur l'argument ontologique chez Descartes et saint Bonaventure ». Après d'autres travaux déjà remarqués (voir *B.C. II*, p. 484), l'A. donne l'esquisse d'une étude, dont l'intérêt fait espérer qu'elle sera prochainement développée. Reprenant le débat entre les interprètes français, l'A. admet, avec Alquié, l'indépendance des deux preuves principales de l'existence de Dieu et l'ordre analytique des *Meditationes*. Il en vient à souligner la difficulté et l'originalité de l'*idea Dei* :

l'entendement humain fini compte parmi ses idées (modes) une idée de l'infini (elle-même objectivement infinie). Causalement, ce paradoxe renvoie à Dieu. Mais, remarque avec pénétration l'A., il faut supposer une autre difficulté résolue, silencieusement, par D. : comment le fini peut-il, non seulement produire (cela, D. l'attribue à Dieu), mais bien *contenir* l'infini, ne serait-ce qu'*objective* ? A quoi Descartes ne répondrait rien, si la fin de la *Meditatio III* ne mentionnait l'*imago* et *similitudo* qu'est l'*ego*. Car l'*ego* a produit toutes ses idées, sauf celle de l'infini, qu'il *est*, en tant même que créé à l'image et ressemblance de Dieu. La radicale distinction entre les « idées-objets » et les « idées-présence » (Alquié) mobiliserait, en fait, le thème chrétien de l'homme image de Dieu (l'A. renvoie à AT. VII, 372-3 et AT V, 156). Dans ce cas, il faudrait lire ce texte cartésien à partir de saint Bonaventure et de saint Thomas. — Cette très intéressante hypothèse reste un peu décevante, pour deux raisons : parce que l'A. ne développe pas les références un peu vagues à la tradition scolastique (aucune mention de saint Bernard, ni de Suarez) ; surtout parce qu'une redoutable étrangeté du texte cartésien est passée sous silence : pourquoi l'*imago* et *similitudo Dei* s'applique-t-elle, aussi bien qu'à l'idée d'infini, donc à l'entendement, à la volonté (*Meditatio III*, AT VII, 51, 20 = *Meditatio IV*, 57, 14-15) ? Ce second emploi renvoie-il à d'autres précédents ? La conjonction des deux emplois trahit-il un renversement ? C'est à ces questions qu'on aurait aimé voir l'A. répondre. On lui sait gré de nous les avoir déjà si bien posées.

J.-L. M.

**3. 2.** ARNDT (H. W.). — *Methodo scientifica pertractatum*. Une recension de cet ouvrage par S. Aurox a paru dans les *Archives de Philosophie* 37 (1974), p. 510-515.